

LE

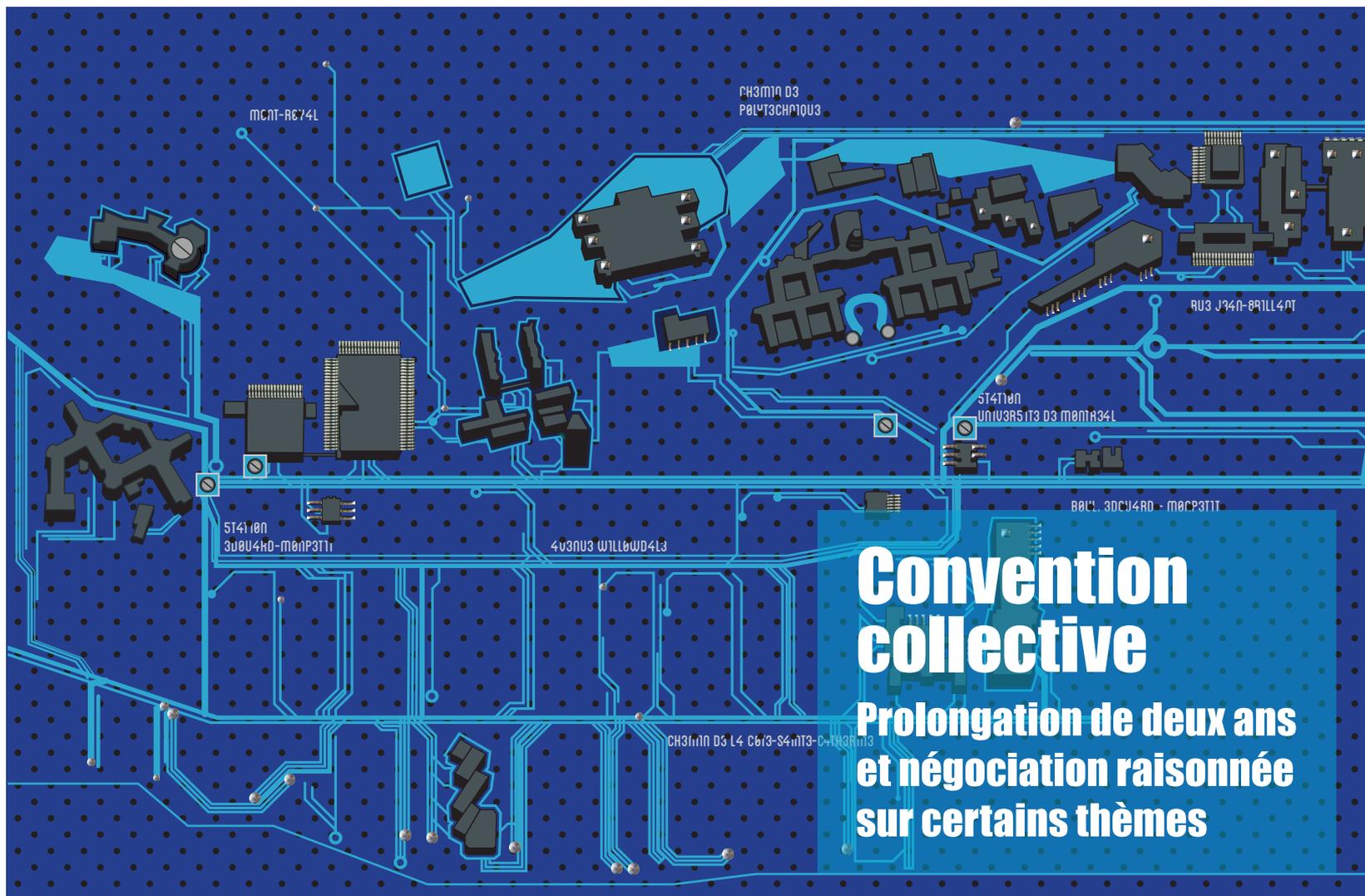
JOURNAL DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



QUORUM

VIE SYNDICALE | ENSEIGNEMENT | VIE UNIVERSITAIRE

Les technos et l'éducation entrevues • voxpop • réflexion



Convention collective

Prolongation de deux ans et négociation raisonnée sur certains thèmes



RÉDACTRICE EN CHEF
FRANÇOISE MIQUET

COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS
DOMINIQUE BAROT, SIMON COLLIN,
ALAIN DENEULT, YASMINA EL JAMAÏ,
STÉPHANE FAUTEUX, FRÉDÉRIC KANTOROWSKI,
NICOLE LAVERGNE ET FLORENCE LEBEAU

RÉVISION ET CORRECTION D'ÉPREUVES
LOUISE LETENDRE

**GRAPHISME ET
GESTION DE L'IMPRESSION**
NGO STUDIOS INC.

DISTRIBUTION
SCCCUM
3060, BOUL. ÉDOUARD-MONTPETIT
C.P. 6128, SUCC. CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3J7

IMPRESSION
PRODUCTIONS JG

TÉL. : 514 343 -7766
TÉLÉC. : 514 343-5759

WWW.SCCUM.UMONTREAL.CA
COURRIEL: SCCUM@UMONTREAL.CA



ÉDITOS

Des États généraux pour l'éducation supérieure 3
Pourquoi une prolongation de deux ans ? 3



VOTRE SYNDICAT

Hommage à deux piliers du SCCUM 4



CONVENTION COLLECTIVE

Prolongation de deux ans, NBI et augmentations salariales 5
Sondages : vous reconnaissez-vous ? 6



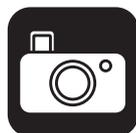
DOSSIER : LES TECHNOS

Technologies + apprentissage = ? 8
Apologie du logiciel libre dans les institutions d'enseignement 9
Les TIC, nos étudiants et nous : les résultats de notre *vox pop* 10
Technos et pédagogie 12
Les TIC pour l'accès à l'éducation 13
Des limites de l'usage des technologies 14



POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

Profs contre la hausse, un an plus tard 15



PORTRAIT

Un champion du numérique parmi nous 16



LES CHARGÉS DE COURS RAYONNENT

Gare aux cyber « amis » 17



LA CHRONIQUE D'ALAIN DENEULT

Le héros de la science 18



CRITIQUE DE LIVRE

L'enseignement et ses perversions 19

OYEZ, OYEZ !

CONVENTION COLLECTIVE

Résultat des travaux de prénégociation, suivis de deux assemblées générales (les 22 et 31 mai) : **Prolongation de deux ans assortie d'augmentations salariales et de discussions sur certains thèmes.**

Voir nos articles en pages 5, 6 et 7.



Des États généraux pour l'éducation supérieure

par FRÉDÉRIC KANTOROWSKI

Un dicton circule à propos de la contestation en Turquie : « L'effervescence du printemps est emballante, mais l'important, ce sont les récoltes de l'automne ».

Et nous, où en sommes-nous, après notre printemps érable ? La sève coule-t-elle encore ? La grisaille budgétaire, l'austérité, l'inévitable fatigue qui suit les grandes fièvres, les divisions, les revirements du PQ – dont plusieurs espéraient mieux –, la marche mondiale du néolibéralisme et son corollaire d'antisindicalisme, tout cela laisse craindre une récolte finalement bien maigre. Le pire a été évité à court terme ; qu'en est-il de l'avenir ?

Le défi est de taille : comment pérenniser une force qui tenait pour beaucoup à la spontanéité et au rejet des structures traditionnelles ? On peut occuper un parc pendant quelques semaines, voire quelques mois, mais pas indéfiniment. Tôt ou tard se produit l'inévitable absorption dans des structures qui n'ont pas les qualités d'un mouvement spontané...

En écho à cette préoccupation, les délégués des syndicats de la FNEEQ¹, réunis en conseil fédéral fin mai 2013, ont adopté une résolution sur la tenue d'États généraux de l'éducation supérieure. Le conseil de 2012, notamment, s'était déjà prononcé en ce sens ; la nouveauté, c'est que la FNEEQ se propose de procéder elle-même à son organisation,

sans plus attendre. En effet, dans le contexte politique actuel et à la suite du Sommet, il y avait un réel danger qu'une fois la rue redevenue paisible et les écrans du Sommet éteints, l'élan ne s'affaiblisse. La question demeure entière. Au-delà du débat à poursuivre sur la gratuité, l'éducation supérieure publique poursuit sa transformation sous l'effet de diverses pressions : nouvelles technologies, internationalisation, assurance qualité, marchandisation, crise du financement et « clientèles émergentes », pour ne nommer que celles-là. La santé d'une démocratie se mesure notamment à l'aune de son système public d'éducation. Les derniers États généraux, en 1996, ne touchaient pas vraiment l'éducation supérieure ; il faut donc remonter au rapport Parent (1976) ! Il est plus que temps...

La visibilité des chargé(e)s de cours, un vaste chantier

Le conseil fédéral a eu la sagesse de prévoir des États généraux dans la foulée du forum qu'organisera la FNEEQ sur la place des chargé(e)s de cours et des tuteur(trice)s

dans les universités. Or, il est impératif que nous, chargé(e)s de cours, nous y préparions, notamment en faisant valoir nos intérêts et nos idées même auprès de nos alliés, faute de quoi nous serons rapidement marginalisés. En effet, à l'université comme au cégep, nos collègues ont encore tendance à ignorer ou à méconnaître les enjeux qui nous touchent. Rappelons-nous la table ronde organisée en octobre dernier par la FQPPU² sous le thème « L'Université publique du XXI^e siècle » et présentée comme un « prélude » au Sommet et à d'éventuels États généraux : parmi tous les acteurs du milieu, seuls les chargé(e)s de cours n'étaient pas représenté(e)s. Cette fâcheuse omission n'est pas un cas isolé. Quelques mois plus tard, le regroupement universitaire de la FNEEQ a dû multiplier les démarches pour obtenir une place à part entière à ce Sommet.

Si nous ne voulons pas que l'histoire se répète, il nous faut travailler dès maintenant à faire entendre notre voix, tant auprès de nos alliés syndicaux que de manière générale. ■

1.FNEEQ : Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec, notre fédération syndicale.

2.FQPPU : Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université.



Pourquoi une prolongation de deux ans ?

par STÉPHANE FAUTEUX

Lors des deux dernières négociations, le SCCUM ambitionnait de faire des gains sur les salaires et sur la question de la taille des groupes-cours. Force nous est d'admettre que sur ces deux points, des progrès ont été réalisés, mais que beaucoup reste à faire.

Cet hiver, nous nous étions donné le mandat de définir un projet de convention qui tienne compte du contexte des compressions budgétaires imposées aux universités par le gouvernement – 44 millions de dollars pour l'Université de Montréal – et du ralentissement de l'économie mondiale que nous connaissons depuis près de quatre ans déjà. Il reste qu'au cours des prochaines années, nos conditions d'enseignement risquent d'être modifiées par plusieurs facteurs. Au premier chef, l'utilisation de technologies visant une transformation de nos manières d'enseigner. Au second, dans la foulée du projet Interordres 1, l'arrivée dans

nos classes de cohortes d'étudiants présentant divers troubles d'apprentissage ou de santé mentale, ou d'autres problèmes d'intégration. Enfin, il importe d'explorer différentes solutions à apporter au problème de la précarité d'emploi. C'est pourquoi le syndicat a identifié quatre thèmes « concomitants » qui nécessitent des discussions de fond avec l'employeur : l'évaluation, la formation à distance, la propriété intellectuelle, ainsi que la place du chargé de cours et sa valorisation au sein de l'Université. Pourquoi l'Assemblée générale a-t-elle opté pour une prolongation de l'actuelle convention collective ? Parce que, dans ce cadre, et

compte tenu du contexte, nous obtenons de bonnes augmentations de salaire, alors que le délicat sujet de la taille des groupes-cours, par exemple, ne saurait, selon notre analyse, faire l'objet d'une négociation traditionnelle à l'heure actuelle. Nous aurons donc deux ans pour mener ces discussions de fond avec l'Université, tandis que l'employeur aura lui aussi deux ans pour démontrer sa bonne foi et exprimer sa volonté de transformer durablement ses relations de travail avec le Syndicat. Nous serions-nous laissés bernier par le Prince de Machiavel ? Nous ne le pensons pas. Toutefois, nous restons vigilants, et nous n'avons pas l'intention de baisser la garde. Ce que nous souhaitons, c'est donner sa chance au coureur tout en ouvrant la voie à des gains substantiels pour la prochaine négociation. ■



Hommage à deux piliers du SCCUM

Laval Rioux et Francis Lagacé, deux membres du Syndicat qui ont œuvré corps et âme pour la reconnaissance des chargé(e)s de cours, prennent leur retraite. Ils nous manqueront !

Laval Rioux, de pionnier à vétéran

par DOMINIQUE BAROT



Urbaniste, militant de la première heure pour la syndicalisation des chargé(e)s de cours tant à l'UQAM qu'à l'Université de Montréal, Laval Rioux a présidé à la rédaction de notre toute première convention collective, en 1986.

À l'UQAM, Laval Rioux a fait partie des membres fondateurs du premier syndicat de chargé(e)s de cours du Québec, le SCCUQ, en 1976. Quand le SCCUM, fin 1985, est finalement sorti de la saga judiciaire qui l'avait mené jusqu'en Cour suprême à la suite de la contestation de notre syndicalisation par l'Université de Montréal, Laval Rioux, Charles Overy et moi-même avons fait partie du premier exécutif officiel. Laval, après avoir participé à notre première négociation et... à notre première grève, fut responsable de la rédaction de notre projet de convention collective. Il a ensuite rejoint les rangs de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), notre centrale syndicale.

Laval Rioux est élu vice-président de la FNEEQ lors du congrès de 1988, devenant ainsi le premier membre de l'exécutif issu du regroupement des chargé(e)s de cours, où il défendra sans relâche la place de ces derniers dans les universités québécoises, luttant contre leur statut précaire et l'absence de reconnaissance à leur égard.

Militant de fond pendant 35 ans

Laval revient à l'exécutif du SCCUM en 1992 en tant que secrétaire, poste qu'il occupera pendant de nombreuses années. Il travaille à la mise en place du programme d'intégration pédagogique en tant qu'outil privilégié de reconnaissance, par la communauté universitaire, de notre rôle dans l'enseignement et dans la vie pédagogique de nos départements. Entretemps, il continue de militer à titre de représentant des chargé(e)s de cours au comité École et société, ainsi qu'au Bureau fédéral, au sein de la FNEEQ. À la CSN, il se fera le porte-voix des chargé(e)s de cours dans les dossiers touchant à l'enseignement universitaire, ne manquant jamais de rappeler dans quelles conditions précaires nous continuons, depuis de nombreuses années, à maintenir avec passion un enseignement de qualité supérieure.

Laval est devenu une référence incontournable, une source d'information inépuisable sur l'histoire du syndicalisme des chargé(e)s de cours et sur l'enseignement supérieur au Québec. Souhaitons-nous de pouvoir puiser encore longtemps à la source de ses connaissances, même si, ce printemps, il a pris sa retraite de l'enseignement à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal.

Au nom de tous les membres, je te remercie, Laval, d'avoir, pendant toutes ces années, poursuivi activement ton militantisme syndical et social, d'avoir su garder vivantes tes convictions. ■

Francis Lagacé : militant... et écrivain

par NICOLE LAVERGNE



Francis Lagacé a travaillé au SCCUM pendant plus de dix années, comme trésorier, membre de plusieurs comités de négociation et président. Il a également été membre du CLIP (Comité local d'intégration pédagogique) de la Faculté de l'éducation permanente.

Francis est un homme de conviction qui a toujours eu à cœur les intérêts des membres du Syndicat. Les chargé(e)s de cours se rappelleront son engagement indéfectible envers leur cause, son leadership et sa large vision. Lors de ses interventions, il a toujours souligné la dimension politique du syndicalisme.

En effet, Francis a consacré beaucoup de temps et d'énergie à des causes comme les droits des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT), la lutte contre l'homophobie, la santé et la sécurité au travail, ainsi que la précarité.

Œuvrer pour une société meilleure

On peut dire de Francis qu'il est un véritable syndicaliste, un militant engagé et un homme d'action qui non seulement croit que les syndicats jouent un rôle important dans les luttes sociales, mais qui a fait et continue de faire tout en son pouvoir pour faire avancer le deuxième front syndical : celui des causes qui touchent tous les citoyens et leurs droits politiques, culturels et sociaux.

Soulignons aussi sa grande capacité d'analyse et son dévouement sans compromis. Il m'est arrivé de me demander quand il trouvait le temps de dormir ! Certains ont pu constater ses qualités d'écrivain et de pamphlétaire dans ses nombreux articles parus dans les journaux, ses chroniques, ses textes engagés et ses romans.

Dans l'un de ses derniers écrits hebdomadaires, il a affirmé qu'il avait « dans [ses] cartons de quoi écrire pour les vingt années à venir sans discontinuer ». Ailleurs, il ajoutait que « l'art de ne rien faire, n'en déplaît aux maniaques de la production, est aussi nécessaire à la vie que l'art de l'action ».

Au nom de tous les membres du SCCUM et en mon nom personnel, je remercie chaleureusement Francis et je salue en lui l'homme d'action qui, souhaitons-le-lui, pourra s'adonner à loisir à ses passions : l'écriture, l'édition... et le bon vin ! ■



Vers une nouvelle convention collective

Prolongation de deux ans, NBI¹ et augmentations salariales

par FLORENCE LEBEAU

Après des mois de préparation et deux assemblées générales spéciales, une lettre d'entente officialise la prolongation de notre convention collective, assortie d'une négociation en fonction des intérêts portant sur un nombre limité de thèmes, ainsi que d'intéressantes augmentations de salaire. Récapitulation.

L'assemblée générale spéciale du 22 mai 2013 : l'esprit avant la lettre

Lors de l'assemblée générale spéciale du 22 mai dernier, les membres du SCCUM, après présentation des travaux du comité de prénégociation (voir l'encadré), ont adopté les quatre chantiers thématiques suivants² :

- **La probation, l'évaluation, la fonction du chargé de cours et les exigences de qualification ;**
- **La formation à distance et la propriété intellectuelle ;**
- **Le statut, le rôle et les conditions d'exercice du chargé de cours ;**
- **La rémunération.**

Devant le constat du vice-président à la convention collective quant à la bonne qualité des relations actuelles avec l'employeur, et à la suite de la présentation des divers modes de négociation possibles, les membres du SCCUM ont opté pour une approche dite « raisonnée » (ou « négociation basée sur les intérêts », NBI) pour les trois premiers chantiers, et pour une approche dite « traditionnelle » en ce qui a trait au chantier de la rémunération.

Les membres du SCCUM ont aussi élu leurs représentants à la table de négociation. Stéphane Fauteux, vice-président à la convention collective, sera ainsi accompagné de Frédéric Kantorowski, président du SCCUM, Ekaterina Piskunova, conseillère au comité Convention collective, et Guy Rolland, chargé de cours en relations industrielles, auxquels se joindra Frédéric Lavigne, conseiller juridique à la FNEEQ-CSN.

L'assemblée générale spéciale du 31 mai 2013 : un moment décisif

Étant donné que l'assemblée générale du 22 mai ne permettait pas de voter un scénario de négociation et que les discussions se poursuivaient avec l'employeur, une deuxième assemblée générale spéciale a été convoquée.

Après des discussions animées qui ont exigé un certain nombre de clarifications, l'assemblée s'est prononcée, par un vote serré, sur le scénario suivant :

- **Prolongation de deux ans de la convention collective actuelle ;**
- **Négociation sur la base des intérêts portant sur les chantiers nommés ci-dessus ;**
- **Augmentation salariale totalisant 3,5 % + PSG, à savoir :**
 - **À l'été 2014 : 1 % + PSG (paramètres des services gouvernementaux³) ;**
 - **À l'été 2015 : 2,5 % (rattrapage) + PSG.**

En vue d'obtenir l'augmentation de salaire la plus élevée possible, le volume de charges de cours alloué au comité de négociation pour cette période est réduit de façon non récurrente de neuf charges de cours par an (sans que soient touchés les fonds de formation

professionnelle et de perfectionnement ni ceux d'intégration pédagogique).

Il va de soi que nous vous tiendrons informé(e) au fur et à mesure de l'évolution des discussions avec l'Université. Une lettre d'information spéciale sera créée, et des analyses approfondies seront présentées dans *Le Quorum*.

1. Négociation basée sur les intérêts.
2. Pour connaître plus en détail les enjeux de ces chantiers, lire cet extrait du bilan du Comité de prénégociation présenté à l'assemblée générale du 22 mai sur notre site Web.
3. Les paramètres des services gouvernementaux (PSG) de 2015 seront connus ultérieurement. Pour 2014 : 2 %, plus pourcentage selon la performance de l'économie.

Les travaux préparatoires du comité de prénégociation

Depuis le dernier numéro du *Quorum*...

La recherche documentaire, les rencontres, les consultations et les sondages furent les outils privilégiés par le comité de prénégociation pour cerner les besoins des membres.

Le comité a consulté les conventions collectives d'autres syndicats membres de la FNEEQ et d'autres syndicats de chargés de cours d'universités, ainsi que différentes bases de données sur les avantages sociaux, la retraite, les formes de négociations, etc.

Le comité a mené plusieurs consultations auprès de chargé(e)s de cours de diverses facultés, du conseil exécutif élargi et du conseil syndical. À l'interne, il a aussi consulté des conseillers pédagogiques (Service de soutien à l'enseignement, service StudiUM), dont l'expertise a permis de documenter certaines questions telles l'évaluation et la formation à distance. Il a également sollicité l'avis d'anciens membres du conseil exécutif du SCCUM.

À l'externe, le comité a consulté des chargé(e)s de cours d'autres syndicats qui sont actuellement en négociation et des experts en ressources humaines et en évaluation de personnel.

Enfin, en ce qui concerne les sondages, l'excellent taux de participation a démontré l'intérêt des membres à se prononcer sur les enjeux déterminés par le comité (lire la synthèse des sondages en pages 6 et 7).

Un besoin fondamental : la reconnaissance au travail

L'étude des besoins et des intérêts qui se sont dégagés de la recherche documentaire, des rencontres, des consultations et des sondages a révélé au comité de prénégociation l'existence d'un besoin fondamental : la reconnaissance au travail.

Comme l'indique Jean-Pierre Brun, professeur de management et directeur de la Chaire en gestion de la santé et de la sécurité au travail de l'Université de Laval : « L'importance de la reconnaissance pour les salariés suppose une meilleure compréhension de ses dimensions » et la reconnaissance de la personne (l'individu, non l'employé), la reconnaissance des résultats, la reconnaissance de l'effort (indépendamment des résultats) et la reconnaissance des compétences. Cela suppose donc que la qualité de la relation soit mise de l'avant par l'employé et l'employeur.



Sondages : vous reconnaissez-vous ?

par FLORENCE LEBEAU

Au cours des dernières semaines, quelques centaines de chargé(e)s de cours en simple comme en double emploi ont répondu aux sondages visant à prendre votre pouls en vue de la prochaine négociation de notre convention collective.

Voici un résumé des réponses et des commentaires reçus autour des trois thèmes exploités : « Rémunération et avantages sociaux », « Taille des groupes-cours et soutien à l'enseignement » et « Formation à distance et utilisation de StudiUM ».

Nous voulons ce matériel vivant et instructif, afin de pouvoir refléter fidèlement ce qui se passe à la table de négociation.

N'hésitez pas à communiquer avec nous. Et un grand merci d'avoir été si nombreux(ses) à participer à nos sondages !

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX

Ce sondage a attiré 453 participants, dont 421 ont répondu à toutes les questions.

Échelle salariale : pas au prix d'une réduction salariale à court terme

72 % des répondants sont en faveur de l'établissement d'une échelle salariale qui tienne compte du niveau de scolarité et de l'ancienneté. Cependant, si une telle mesure devait entraîner une réduction salariale à court terme, 40,4 % s'y opposeraient, 31,3 % l'appuieraient et 24,1 % hésiteraient.

L'introduction d'une prime à l'obtention du grade de Ph. D. (doctorat) rallie une forte majorité de répondants : 40,4 % la jugent souhaitable et 35,3 % nécessaire.

Avantages sociaux : le salaire en priorité

Voici l'ordre de priorité que les répondants ont établi concernant les avantages sociaux :

1. Augmentation des salaires à 59,6 % (citée en 2^e et 3^e position à 24,5 %) ;
2. Accès à une assurance médicale et à une assurance-médicaments : 18,7 % le placent en 1^{ère} position et 27,5 % en deuxième ;
3. Amélioration du régime de congés de maladie : 27,3 % le placent en 3^e position et 29,6 % en quatrième ;
4. Augmentation de la prime de vacances (de 8 % dans la convention actuelle) : priorité numéro 1 pour très peu de membres (1,8 %) et placé à parts presque égales (de 20,6 à 25,2 %) en 2^e, 3^e, 4^e ou 5^e position ;

5. Facilitation de l'accès au régime de retraite : priorité pour 10,4 %, mais en 4^e position pour le plus fort pourcentage de répondants (26,3 %) ;

6. Tout autre avantage social : 6^e position pour 54 % des répondants, 1^{ère} position pour seulement 7,6 %. Ce n'est définitivement pas une priorité pour l'ensemble des répondants.

Entre une augmentation de salaires et un accès à une gamme d'avantages sociaux, 69,3 % des répondants choisiraient l'augmentation de salaires.

38,1 % des répondants paieraient un montant annuel pour bénéficier d'une assurance santé, 38,1 % ne paieraient rien du tout, 32,3 % verseraient entre 500 à 700 dollars, 10 % entre 700 à 900 dollars et seulement 1,6 % plus de 1 000 dollars.

Taille des groupes-cours : un enjeu important pour la majorité

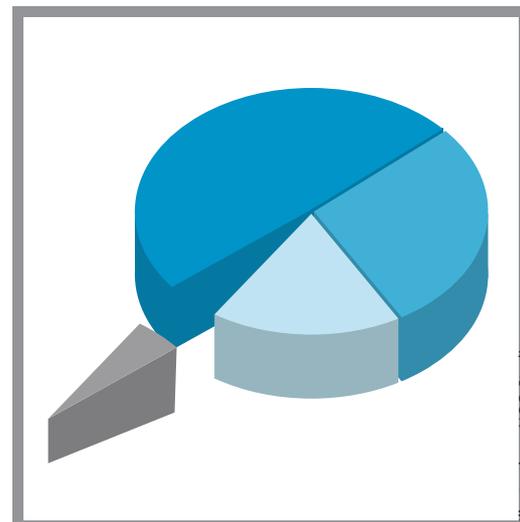
83,5 % des répondants estiment que la taille des groupes-cours est « certainement » (58 %) sinon « possiblement » (25,5 %) un enjeu important. D'où le sondage consacré uniquement à ce volet par la suite.

Une mesure qui consisterait à hausser les salaires en fonction de l'augmentation de la taille des groupes-cours serait « possiblement » un moyen de pallier le problème pour 37,8 % des répondants et « certainement » pour 29,5 %.

Entre l'établissement de critères pour déterminer la taille des groupes-cours et l'augmentation du salaire en fonction de la taille des groupes-cours, 56,1 % préfèrent la première solution.

Droits de scolarité

Pour 42,5 % des répondants, la gratuité scolaire ou une réduction importante des droits de scolarité pour les chargé(e)s de cours serait souhaitable, voire nécessaire (22,7 %). Quant à la gratuité scolaire ou à une réduction importante des droits de scolarité pour les enfants des chargé(e)s de cours, 38,1 %



l'estiment « souhaitable », 18,3 % nécessaire, et 29,2 % non nécessaire.

TAILLE DES GROUPES-COURS ET SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT

Sur près de 380 répondants, 41 % ont mentionné que la taille de leurs groupes-cours a augmenté depuis trois ans, 54 % qu'elle s'est maintenue et 5 % qu'elle a diminué (essentiellement en raison du manque de postes informatiques).

« Je pense que les groupes trop grands limitent notre capacité à varier les approches pédagogiques, même quand on enseigne un cours perçu comme théorique. »

De façon générale, on observe que l'augmentation de la taille des groupes entraîne une surcharge de travail hebdomadaire de trois heures (l'équivalent d'une période de cours) qui est surtout consacrée à corriger des travaux et à répondre aux courriels, puis à des rencontres individuelles, et enfin, à l'adaptation du matériel pédagogique et à la formation des auxiliaires d'enseignement.

Moyenne cible par groupe-cours

L'introduction d'une moyenne cible par groupe-cours rebute 11 % des répondants, en laisse 46 % ambivalents et en enthousiasme 43 % qui s'accordent pour estimer que la moyenne cible devrait être diversifiée et établie en fonction du type d'enseignement. Ainsi, pour ces derniers, les cours de formation pratique, les laboratoires, les ateliers, les cours de langues et les cours de méthodologie devraient avoir une moyenne cible moindre que celle établie pour un cours magistral. ▶



► Lettre d'entente n° 15 et soutien à l'enseignement

55 % des répondants ont confirmé l'existence d'une politique de soutien à l'enseignement dans leur unité d'embauche et 14 % son inexistence, alors que 31 % avouent ignorer l'existence ou non d'une telle politique.

La majorité des répondants des unités dotées d'une politique de soutien à l'enseignement estime que celle-ci répond partiellement sinon entièrement à leurs besoins, mais font remarquer l'insuffisance du nombre d'heures accordées et les problèmes de qualification, d'évaluation et de formation inhérents aux auxiliaires d'enseignement.

« Je n'apprécie pas toujours la présence des auxiliaires d'enseignement, car cela demande de la supervision supplémentaire et cela diminue le lien direct entre le chargé de cours et l'étudiant, tant dans la formation que dans l'évaluation. »

Le meilleur moyen de pallier le problème des grands groupes-cours

Le dédoublement du cours à partir de la moyenne cible établie dans les unités est le meilleur moyen de pallier le problème des grands groupes-cours pour 60 % des répondants, alors que 38 % préfèrent une compensation monétaire ou une bonification du soutien à l'enseignement.

FORMATION À DISTANCE

Au total, 195 chargé(e)s de cours ont répondu à ce sondage qui comporte deux volets. 60 % ont confirmé leur intérêt pour l'enseignement à distance et leur disposition à le faire si leur unité leur fournissait la formation appropriée. 23 % n'étaient pas prêts à le faire et 17 % n'étaient pas convaincus que les formules proposées soient adaptées ou adaptables à tout type de cours ou à toute matière enseignée. **Plusieurs estiment que le contact personnel est essentiel tant pour l'apprentissage des étudiants que pour la stimulation de l'enseignant, et que la formule ne doit toucher ni leur revenu ni leurs droits d'auteur.**

Parmi les chargé(e)s de cours expérimenté(e)s en formation à distance près de 31 % des répondants (60) ont déjà pratiqué un ou plusieurs types de formations à distance. De ce nombre, 50 % utilisent un médium numérique (Internet) sans présence

étudiante ou une formule hybride, 25 % une visioconférence pour groupe restreint avec présence variable en classe ou pour des étudiants dispersés, et moins de 15 % une visioconférence pour grand groupe en présentiel ou avec télédiffusion différée.

80 % des chargé(e)s de cours l'ont fait à la demande de l'Université ou de leur propre initiative et 20 % pour un autre employeur ou dans le cadre de conférences.

Près de 45 % ont été responsables d'un cours à distance ou ont collaboré à son élaboration et l'ont donné en majorité seuls, sinon avec des aides diverses (conférencier, tuteur, auxiliaire, technicien en équipement). La majorité a affirmé avoir bénéficié d'un délai de préparation raisonnable et de conditions de travail satisfaisantes dans l'ensemble.

60 % s'adressaient à des groupes de moins de 30 élèves, 20 % à des groupes de 30 à 60, 10 % à des groupes de 60 à 100 et 15 % à des groupes de plus de 100 étudiants.

98 % des chargé(e)s de cours affirment que

« Quand le cours est uniquement transmis à distance [...], on doit s'assurer que les techniciens ne nous laisseront pas tomber. »

« L'élaboration des contenus doit être beaucoup plus étoffée et entièrement écrite ou enregistrée sur vidéo. »

« La qualité des vidéos présentées doit être de très haut niveau, ce qui exige plusieurs essais comparativement à une seule prestation en direct. »

la charge de travail requise était aussi importante (45 %) voire plus importante (53 %) que celle d'un cours magistral en présentiel.

Enfin, bien qu'une recherche plus exhaustive serait appropriée en ce qui a trait aux sommes payées pour élaborer des cours à distance, il faut noter que les montants mentionnés varient entre 0 et 15 000 \$, dont 50 % se situent en dessous de 4 000 \$.

UTILISATION DE StudiUM

Au total, 175 chargé(e)s de cours ont répondu à nos questions sur l'utilisation de StudiUM. De ce nombre, 123 ont utilisé StudiUM dans le cadre de leur enseignement, dont 79 % de leur propre initiative, 15 % pour répondre à

une demande de leur unité et 6 % à la suggestion des étudiants.

Parmi les 52 répondants qui n'utilisent pas StudiUM se trouvent des chargé(e)s de cours qui utilisent leur propre domaine Internet ou qui sont rattachés à des facultés utilisant des plateformes extérieures à celle de l'UdeM, qui n'ont pas pris de décision, qui s'objectent à la chose pour diverses raisons ou qui ignorent l'existence de StudiUM.

Appréciation de StudiUM

Plus de 65 % des répondants se disent satisfaits de StudiUM comme outil pédagogique, ainsi que de la formation et de l'assistance technique offertes.

Cette plateforme offrant de multiples fonctions (dépôt du plan et des notes, forum, vidéo, correction et évaluation des travaux d'étudiants...), certains chargés de cours la trouvent conviviale, alors que d'autres la trouvent complexe et désespèrent d'en compléter l'apprentissage. On souhaite plus de formation et des heures de services en ligne le soir et la fin de semaine.

Impact de l'utilisation de StudiUM sur l'approche pédagogique

L'utilisation de StudiUM dans les cours a entraîné des modifications dans l'approche pédagogique pour 50 % des répondants, notamment sur le plan de la médiagraphie, de l'encadrement des étudiants et des travaux ou des examens et, dans une moindre mesure, des exercices pédagogiques.

Voici un commentaire des plus représentatifs : « J'utilise StudiUM uniquement comme plateforme pour rendre disponible le contenu du cours et créer des forums d'échange pour clarifier certains points concernant le contenu du cours et les modalités d'évaluation, et pour transmettre les notes aux étudiants. Je sais que les possibilités sont beaucoup plus grandes [...], mais comme ces activités demandent beaucoup de travail, j'estime que je n'ai aucun intérêt à développer leurs contenus dans le cadre d'une charge de cours régulière, car cela diminuerait mon traitement salarial (ratio heures travaillées/salaire). » ■

Vox pop sur les TIC et l'enseignement

Lisez les résultats et d'autres commentaires en pages 10 et 11.

Technologies + apprentissage = ?

par FRANÇOISE MIQUET

L'engouement pour les « nouvelles » technologies s'est transformé en paradigme. Plus question de se passer de ces nouveaux outils ! Mais quels sont leurs effets sur l'apprentissage et la relation au savoir ?

Les pistes de réflexion ne manquent pas. En 2011, Nicholas Carr publie *Internet rend-il bête ?*

En septembre 2012, le magazine *Philosophie* consacre un dossier important à la question : « Pourquoi nous n'apprenons plus comme avant ». En avril 2013, *Québec Science* publiait « Internet : menace sur notre intelligence ? »

L'enthousiasme de certains « technophiles » de pointe et leur maîtrise supérieure des nouveaux outils les amènent souvent à explorer les moyens de tirer parti des technologies sur le plan pédagogique. Essayons plutôt de nous interroger sur les effets plus larges de ces technologies sur notre relation à l'apprentissage et au savoir en fonction de ce qui ressort de diverses études.

En quelques clics, des mots-clés bien choisis amènent l'étudiant à un texte riche et complexe qu'il pourra lire, voire comprendre, et dont il pourra citer des extraits en toute légitimité. Mais contextualise-t-il pour autant l'œuvre d'où est tirée le texte en question ? Saisit-il la pensée qui a présidé à sa conception ?

L'effet « self-service » : le savoir est dans la boîte

Il s'agit ici de l'impression que le savoir est un stock de données dans lequel il suffit de puiser. Cette apparente accessibilité « aplatit » la démarche d'acquisition de la connaissance. En quelques clics, des mots-clés bien choisis amènent l'étudiant à un texte riche et complexe qu'il pourra lire, voire comprendre, et dont il pourra citer des extraits en toute légitimité. Mais contextualise-t-il pour autant l'œuvre d'où est tirée le texte en question ? Saisit-il la pensée qui a présidé à sa conception ? L'accessibilité de ces textes, en permettant une recherche intuitive et rapide, ne gomme-t-elle pas certaines étapes de la construction de la pensée ?

L'attention à la merci d'une distraction constante

Selon Jean-Philippe Lachaux¹, « Le cerveau sélectionne [...] à tout moment les informations qui lui paraissent *a priori* les plus importantes, et dispose pour cela d'un système appelé "attention" ». Or, aujourd'hui, l'individu « connecté » gère simultanément le monde physique qui l'entoure et le monde virtuel qui le sollicite – de façon constante s'il possède un téléphone intelligent. Or, le « centre exécutif » du cerveau ne peut gérer en même temps plusieurs tâches identifiées comme prioritaires. La stimulation du plaisir constituant un puissant facteur de distraction, la capacité de concentration – qui subit par ailleurs des fluctuations naturelles – est soumise à des pressions plus fortes. « Si vous absorbez trop d'informations en même temps, vous ne pouvez pas vous prêter à des formes de pensée plus profondes, plus conceptuelles, prévient Nicholas Carr. Cette soif d'information, conjuguée à une multiplication de nos objectifs et à la juxtaposition de deux univers – virtuel et réel –, forme un cocktail nouveau et explosif pour l'attention. Faute d'une démarche consciente de maîtrise de celle-ci, notre cerveau réagit en passant rapidement et de manière anarchique d'une source d'information à une autre, et en adoptant un mode de fonctionnement multi-tâches instable, inefficace et finalement épuisant », ajoute-t-il.

La lecture profonde et la pensée critique menacées

L'être humain n'était pas génétiquement programmé pour la lecture, acquis parmi les plus précieux de l'humanité, affirme Maryanne Wolf. Citant Proust, selon qui la lecture repose sur « le miracle fécond de la communication au sein de la solitude », cette spécialiste du développement de l'enfant estime qu'Internet menace la « lecture profonde », « lieu propice à l'épiphanie, l'apparition de ce qui était auparavant caché ». Elle craint « que l'immédiateté de l'information, l'absence de travail ne produisent des individus qui ne sont plus motivés, qui sont peu

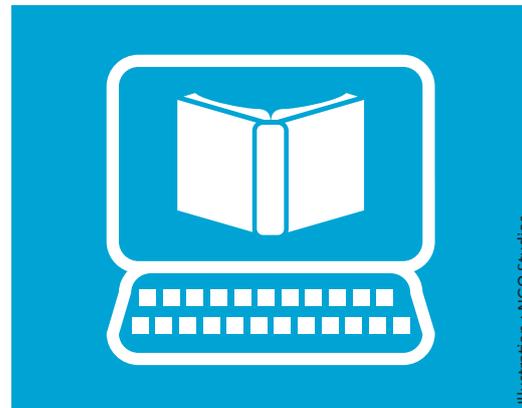


Illustration : NGO Studios

conscients de la nécessité d'intérioriser une discipline d'analyse critique ainsi que la pensée par inférence ».

En « externalisant » notre mémoire dans des mémoires électroniques, ne prenons-nous pas le chemin de l'amnésie ? Il ne faudrait pas confondre les performances de Google avec l'activité intellectuelle !

Notre mémoire en voie d'extinction ?

Michel Elchaninoff, le rédacteur en chef adjoint de *Philosophie Magazine*, se demande si, en « externalisant » notre mémoire dans des mémoires électroniques, nous ne prenons pas le chemin de l'amnésie. Il ne faudrait pas, dit-il, confondre les performances de Google avec l'activité intellectuelle ! Sans cadres mentaux pour discriminer l'information, sans intention première dictée par une structure mentale fondée sur l'apprentissage et... sur la mémorisation, la « recherche » sera dictée par les aléas de la hiérarchie des hyperliens et des mots clés. Par ailleurs, plusieurs chercheurs déplorent que le « par-cœur » soit ▶

Les étudiants ne sont pas tous des techno-acrobates !

Selon un préjugé courant, les jeunes d'aujourd'hui, à partir de la fameuse « génération C² », seraient doués de capacités technologiques qui ferait cruellement défaut aux pauvres baby-boomers et autres générations X. Or, cela ne reflète pas tout à fait la réalité.

De même, il serait erroné de croire que nos étudiants jugent de façon exagérée leurs enseignants en fonction de leurs habiletés technologiques.

▶ beaucoup moins sollicité ; or, la mémorisation d'éléments intégrés dans des modèles est essentielle à la formation intellectuelle.

« Internet ne fournit pas les cadres mentaux permettant de classer, de comprendre, d'organiser les informations qu'il fournit », dit Philippe Meirieu, spécialiste de la pédagogie. En ce sens, plus on maîtrise de concepts au préalable, plus la Toile serait riche ; toutefois, dans le cas inverse, elle peut avoir un effet appauvrissant. Ainsi, loin d'être un outil d'apprentissage en soi, Internet, selon certains, aurait l'effet pervers d'accroître les inégalités.

Devant l'engouement pour les TIC, nous avons souligné les inquiétudes – certes nombreuses – des chercheurs plutôt que leurs espoirs. Qu'en pense notre communauté ? Ce dossier vous propose d'aller à la rencontre de spécialistes et de collègues de l'U de M pour offrir un éclairage sur une réalité qui nous touche tous. ■

1. Lachaux, Jean-Philippe, *Le cerveau attentif – Contrôle, maîtrise et lâcher-prise*, Paris, Odile Jacob, coll. Sciences, 2011, 369 p.

2. L'expression « Génération C » désigne les jeunes de 12 à 24 ans qui « communiquent, collaborent et créent » à l'aide des technologies de l'information.



POUR EN SAVOIR PLUS

Lire l'intéressant article de Laure Endrizzi, chargée d'étude et de recherche au service Veille et Analyses, Institut français de l'Éducation (ENS Lyon), qui s'appuie sur des études québécoise (CRÉPUQ), européenne et américaine : <http://www.unisciel.fr/les-etudiants-ne-sont-pas-des-mutants/>

Apologie du logiciel libre dans les institutions d'enseignement*

Version condensée d'un texte du COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ DE LA FNEEQ**

La liberté, pour Jean-Paul Sartre, s'exprime par notre capacité à faire des choix : même lorsqu'on ne choisit pas, on choisit... Nous avons tous délibérément choisi de ne pas choisir de logiciels libres dans nos milieux de travail, dans nos classes, dans nos syndicats, dans notre fédération ou dans notre vie citoyenne. Ce qui entraîne de lourdes conséquences.

Locataires de nos moyens de production
Les intrusions du privé dans le système d'éducation public québécois sont nombreuses, et il s'agit d'une tendance lourde. Une manifestation de la marchandisation de l'éducation plus apparente – et malheureusement moins souvent objet de revendications – est celle du recours systématique aux logiciels propriétaires, comme si nous étions condamnés à rester d'éternels locataires. Les programmes informatiques ne nous appartiennent pas alors qu'en tant qu'enseignants, nous en sommes les esclaves.

Le matériel informatique comme bien commun
Vous donnez un cours sur la collaboration, le travail d'équipe et les exigences éthiques de la vie en société. Ce cours, vous l'avez préparé à la maison en utilisant un logiciel Microsoft, un logiciel propriétaire. En classe, vous présentez vos notes de cours sur un incontournable « PowerPoint », oubliant qu'en français, on dit « diaporama ». Comme si le diaporama avait disparu pour devenir une marque de commerce de Microsoft, tout comme le fichier Excel remplace la feuille de calcul. Comme s'il n'y avait aucune autre possibilité. Votre institution a installé la toute dernière version partout. Vous en perdez votre latin. L'organisation visuelle est totalement nouvelle. Il y a des problèmes de compatibilité.

Vous voulez utiliser une police de caractère qui facilite la lecture à vos étudiants dyslexiques et votre institution refuse de pro-

céder à son installation. Vous proposez une version libre de droits ; on vous répond que c'est trop compliqué. C'est souvent compliqué, la gestion des programmes dans les institutions d'enseignement...

Les notes finales, vous les faites parvenir par Omnivox ou un truc du genre que votre institution a acheté exprès, sans réellement vous consulter. Après tout, les logiciels n'ont pas à être au service de la pédagogie...

Vos collègues travaillent sur le logiciel AutoCAD, hors de prix pour les étudiants. Il y a des bogues dans la dernière version et il est impossible de le corriger. Vos collègues doivent attendre la prochaine version, que l'institution achètera à prix fort. Conscients de cette situation, vos collègues procèdent à la création d'un logiciel maison [qui s'avère] incompatible avec le système d'exploitation de l'institution. Pourtant, les institutions ont les moyens d'engager des programmeurs qui pourraient, par exemple, les aider à créer d'autres logiciels et les adapter aux besoins de leurs cours.[...]

Les vertus du logiciel libre

Contrairement au logiciel propriétaire, le logiciel libre, parce qu'il est plus souvent gratuit, permet d'échapper à la prison de la consommation. Contrairement aux logiciels dont les profits n'appartiennent qu'à des multinationales, le logiciel libre correspond davantage au modèle coopératif. Ce sont des utilisateurs qui en deviennent les producteurs. Les améliorations des produits corres-



pondent aux besoins réels des utilisateurs. Ils ne créent pas le besoin : ils y répondent. Ils permettent à plusieurs d'exprimer leur créativité. Ils sont le produit de l'intelligence collective. Ils favorisent le partage du matériel, de la connaissance et du savoir. Ils rendent les utilisateurs moins dépendants et plus autonomes, plus actifs que passifs. Sur le plan pédagogique, ils permettent des ajustements rapides au contexte d'apprentissage et ouvrent la voie à des expériences pédagogiques de collaboration et de création. Pour Patrice Bertrand, président du Conseil national du logiciel libre, « l'open source ouvre un univers qui relève d'une démarche humaniste, par laquelle nous bâtissons ensemble un patrimoine de connaissances disponibles pour l'humanité entière ».

Et si...

Et si, à l'instar de nos collègues du Cégep de Rimouski, de certaines municipalités européennes et de bien d'autres institutions dans le monde, nous osions nous libérer ? Et si la CSN, la FNEEQ migraient vers le libre ? Et si votre institution, votre syndicat le faisaient aussi ? Et si la vie académique intégrait l'exploration et la participation active au monde informatique ? ■

*Pour lire la version complète du texte sur le site de la FNEEQ : http://www.fneeq.qc.ca/fr/comites/ecole_societe/Chroniques/Chronique-53-A.html

**On peut joindre le comité École et société à l'adresse : cesfneeq@csn.qc.ca

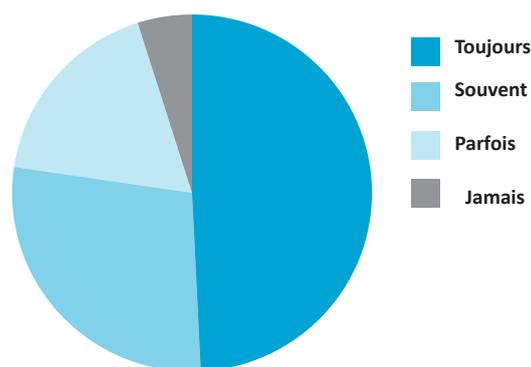
Les TIC, nos étudiants et nous : les résultats de notre *vox pop*

par FRANÇOISE MIQUET

Plus de 220 personnes se sont exprimées lors de notre *vox pop*, qui a eu lieu peu après un sondage sur un sujet connexe (l'enseignement à distance). À en juger par les nombreux commentaires reçus, il est clair que le sujet vous interpelle.

Utilisez-vous les nouvelles technologies dans vos cours et quels types de document transmettez-vous ? (Questions 1 et 2)

219 réponses

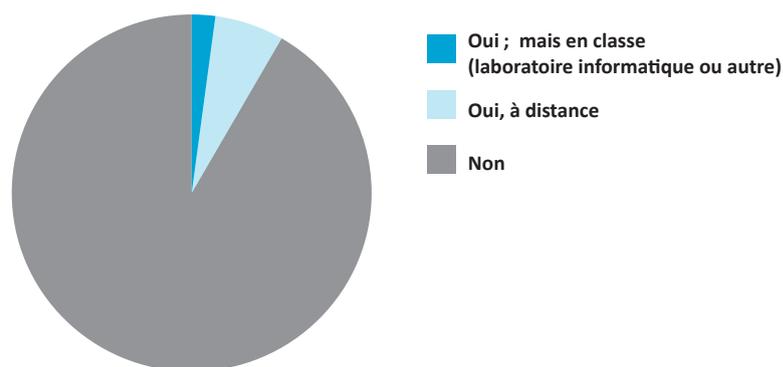


Ce n'est pas une surprise : les chargés de cours disent qu'ils utilisent largement les TIC et qu'ils transmettent à leurs étudiants une grande variété de documents allant de simples textes à des capsules en baladodiffusion, en passant par des extraits sonores, des films, des images et des textes de tous formats, sans oublier des sondages et des hyperliens de toutes sortes. Le diaporama PowerPoint, « squelette du cours [qui] permet de se concentrer sur les explications », arrive en tête ; une personne souligne la « pression étudiante » à cet égard. Toutefois, plusieurs ne transmettent pas les séances au complet afin de ne pas donner « l'illusion qu'on peut réussir un cours en se limitant à consulter des diaporamas ». Des répondants soulignent un gain de temps en regard de la prise de notes et une meilleure participation. Les présentations PowerPoint sont suivies de près par les vidéos. On mentionne que « le visuel a remplacé l'auditif », que « les films permettent de montrer des réalités impossibles à enseigner théoriquement ». Certains préfèrent utiliser leur propre site Web ; une personne trouve StudiUM « trop compliqué », tandis qu'une autre dit qu'il s'agit d'un « outil extraordinaire ». Un répondant propose des capsules de baladodiffusion, deux autres recourent à Skype occasionnellement ; il a aussi été question de rétroaction sur YouTube.

Il est intéressant de noter que parmi les 113 personnes qui ont fait des commentaires au sujet des TIC, une seule déclare « Je n'en vois pas la nécessité » et aucune n'émet de critique négative quant à leur utilisation.

Utilisez-vous StudiUM pour faire passer des examens ?

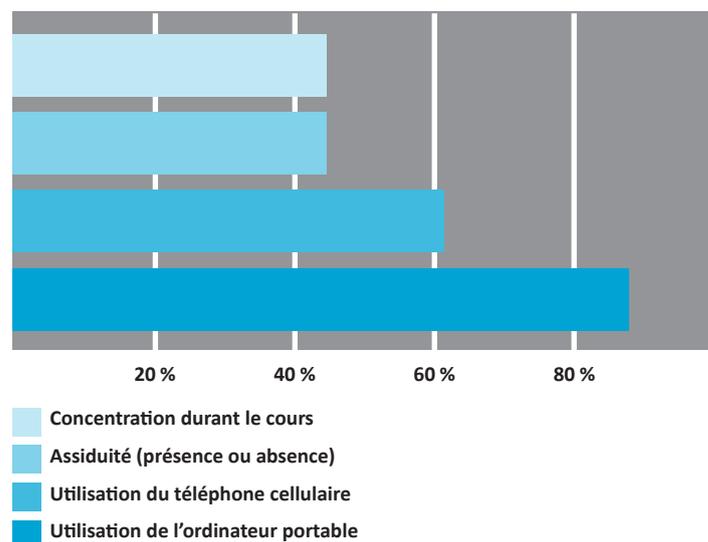
194 réponses



Ce tableau se passe de commentaires : à cet égard, nous sommes encore loin du « tout-StudiUM » !

Avez-vous remarqué des changements de comportement en classe chez vos étudiants à l'égard des aspects suivants :

167 réponses



On constate l'utilisation croissante et quasi généralisée de la tablette ou de l'ordinateur portable, avec son corollaire de distraction, voire d'activités sans aucun rapport avec le cours. On déplore le manque de civisme qu'entraîne l'utilisation de téléphones cellulaires, mais plusieurs chargés de cours constatent une diminution des interruptions depuis deux ou trois ans. Plusieurs trouvent la situation intolérable, une collègue dit qu'elle interdit le cellulaire en classe.



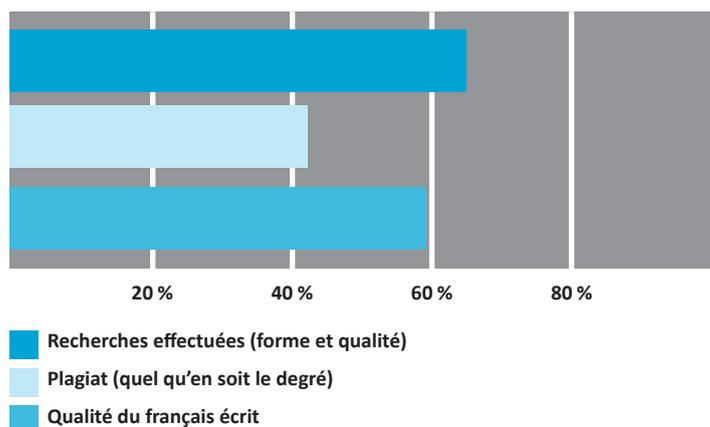
QUELQUES-UNS DE VOS COMMENTAIRES

- De beaux outils pour les plus talentueux.
- Ce sont des outils pertinents, mais ils accaparent souvent les étudiants.

On souligne la difficulté de savoir si les étudiants font « autre chose » pendant le cours. La majorité des répondants mentionne l'aspect « perturbant », voire « insupportable » de ces appareils, mais quelques-uns disent qu'ils en tirent parti, entre autres parce que « cela permet d'enrichir la matière que je peux aborder », mais qu'ils en encadrent l'utilisation en classe. Enfin, plusieurs chargés de cours notent une diminution de l'assiduité, tandis que d'autres soulignent que parfois, « les étudiants sont là sans être là » en classe, mais posent ensuite des questions par courriel.

Avez-vous remarqué des changements dans le travail de vos étudiants à l'égard des aspects suivants :

127 réponses

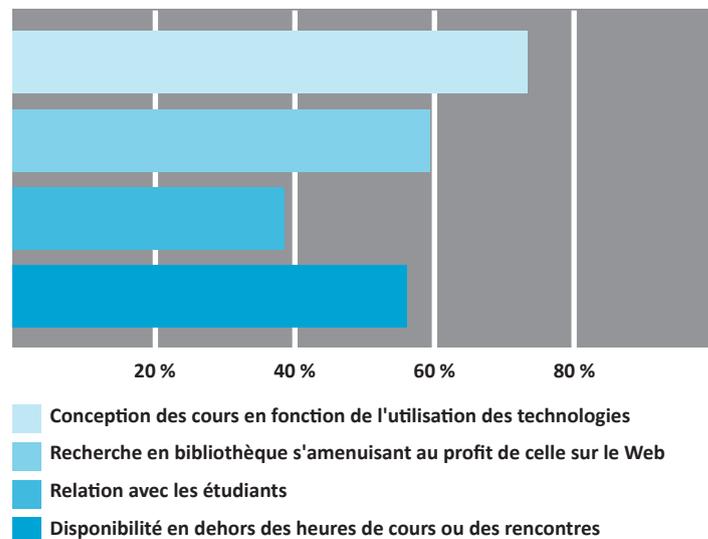


Aucun répondant ne constate une amélioration du français écrit ; la plupart se plaignent d'une baisse et plusieurs déplorent la « piètre » qualité de la langue écrite, quelques-uns mettant en cause l'insuffisance des tests d'admission pour les étudiants immigrants. Certains déplorent l'utilisation du logiciel de correction Antidote, alors que d'autres s'en félicitent. Les répondants observent tous une migration de la recherche de la bibliothèque vers le Web ; là encore, certains le regrettent, tandis que d'autres apprécient les nouvelles possibilités offertes notamment par l'« open source ».

Beaucoup de collègues mentionnent une nette augmentation du plagiat, plusieurs ajoutant qu'il est devenu plus facile à repérer. Il est aussi question d'une mauvaise gestion travail-études.

Avez-vous constaté des changements dans votre façon d'enseigner à l'égard des aspects suivants :

166 réponses



Il y a quasi-unanimité quant à la disponibilité exigée par courriel, souvent « en tout temps », des questions de contenu étant posées même par des étudiants qui étaient en classe (voir le point « Concentration »). Plusieurs de nos collègues ne rencontrent plus d'étudiants en personne en dehors de la classe. La préparation « plus importante » qu'exigent les TIC est parfois compensée par une participation supérieure des étudiants. Un répondant affirme que tous ses cours « sont conçus avec et pour les nouvelles technologies », une autre dit : « si j'avais à monter un cours, je le ferais en fonction des technologies disponibles favorables à l'apprentissage ». Certains déplorent l'abandon des bibliothèques, tandis que d'autres apprécient l'abondance et l'accessibilité de l'information en ligne. Une répondante signale que le Web « simplifie grandement la gestion des droits d'auteur », un autre que l'on n'a plus besoin de reproduire autant de documents papier.



COMMENTAIRES (SUITE)

- Difficulté à élaborer en général une pensée articulée et appuyée par les sources fournies [...], difficulté à mettre en parallèle ou en opposition, ou encore à nuancer des éléments provenant de diverses sources, et j'en passe...
- Sans utiliser le terme de « plagiat », [...] les technologies facilitent grandement le partage d'information. Les étudiants réagissent rapidement, se sondent, voire s'organisent entre eux.

Est-ce que vous offrez du matériel en ligne accessible au public, dans l'esprit Web.2 ? (Blogue, site Web ou autre)

Plusieurs d'entre vous offrent un blogue ou un site Web à leur cours. Une partie sont en accès libre. En voici quelques exemples :

- Cours sur le jeu vidéo – <http://www.simondor.com>
- Cours d'informatique (DESI) – <http://www.iro.umontreal.ca/~dift1155>
- Page Web sur la prise de son créative – www.priredesoncreative.com
- Blogue didactique et culturel sur la langue française – <http://legoutdufrançais.org/>



COMMENTAIRES (SUITE)

- Le « j'ai de la chance » de Google règne en maître. Beaucoup d'étudiants sont affectés de l'idée qu'il faut « trouver la vérité » plutôt que « documenter le débat sur la vérité ».
- Peut-on bloquer les accès Internet et cellulaire dans les salles de cours et n'activer le tout qu'au moment propice ?
- « Je pourrai toujours y revenir plus tard, car j'y ai accès tout le temps » est l'un des schèmes de pensée « Internet » les plus fallacieux : « plus tard » finit par ne jamais arriver.
- Je trouve que j'ai une excellente relation avec mes étudiants, non seulement en classe, car nous pouvons élargir les discussions, mais aussi via mon blogue sur Studium ou encore avec les discussions en ligne.



Technos et pédagogie

par SIMON COLLIN*

Les technologies présentent des avantages pour l'enseignement lorsqu'elles apportent une valeur ajoutée à la situation d'enseignement et d'apprentissage, c'est-à-dire quand elles bonifient des pratiques existantes ou permettent le développement de nouvelles pratiques.

Des avantages pour l'enseignement des langues

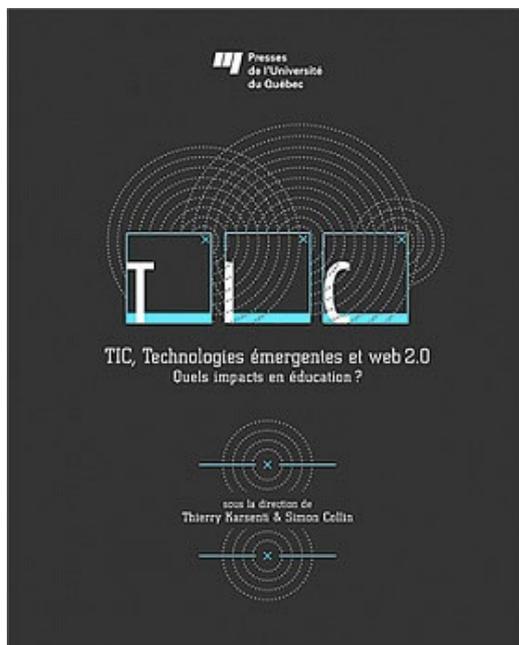
Parmi les avantages des technologies rapportés dans la littérature scientifique, certains sont transversaux à l'enseignement et d'autres sont spécifiques, telle la compétence orale dans les cours de langues, relativement difficile à travailler en classe dans la mesure où elle est éphémère. Ainsi, il est ardu, pour l'enseignant, de demander à ses élèves de faire des productions orales, de les améliorer, de les réviser et de les corriger comme cela se fait pour l'écriture de textes. Grâce aux développements technologiques récents (ordinateurs portables, téléphones intelligents, etc.), les étudiants, en capturant un extrait vidéo ou audio de leur compétence orale, peuvent s'autoévaluer et s'enregistrer, et ce, à de multiples reprises, en vue de s'améliorer. Cela permet à l'enseignant, en retour, de hausser ses exigences. Sur le plan de la compétence écrite, les technologies peuvent également apporter des avantages nouveaux, telle la socialisation de l'écriture : en effet, par rapport à la matérialité restreinte de la feuille de papier, l'évolution du Web 2.0 facilite plus que jamais le partage de textes, qui permet l'écriture collaborative et la correction par les pairs.

Sur le plan de la compétence écrite, les technologies peuvent également apporter des avantages nouveaux, telle la socialisation de l'écriture

Dérive potentielle

Une dérive potentielle des technologies consisterait à les utiliser pour elles-mêmes. Pour les enseignants et les institutions, la tentation est parfois forte d'adopter ou d'imposer une technologie sans avoir préalablement réfléchi à sa valeur ajoutée didactique ou aux conditions d'opérationnalisation de cette valeur ajoutée. Cette dérive est souvent associée à une approche déterministe qui propose une entrée dans la situation didactique

par la technologie, au lieu de l'aborder par les objectifs d'apprentissage visés. Cela revient à sous-estimer l'importance des acteurs éducatifs et du milieu socioculturel dans l'utilisation des technologies en classe. On flirte alors avec le jovialisme technologique, position idéologique qui promet de résoudre



par la technique tous les problèmes d'ordre didactique. En somme, chaque technologie propose ni plus ni que moins des fonctions. Les possibilités didactiques tirées – ou non – de ces fonctions sont l'affaire des enseignants et des élèves, ce qui renvoie à la valeur ajoutée évoquée précédemment.

Pas besoin d'être un as des technologies pour s'en servir en classe

Il ne faut pas confondre cette compétence hybride de l'enseignant qualifiée de « technodidactique » (ou, plus communément, « technopédagogique ») avec la seule compétence technologique, qui n'en est qu'une composante. En ce sens, un enseignant, même peu à l'aise avec les technologies, sera toujours plus qualifié que ses élèves sur le plan didactique pour savoir quand et comment intégrer les technologies dans son cours. À l'inverse, les élèves sont généralement plus à l'aise que

Un enseignant, même peu à l'aise avec les technologies, sera toujours plus qualifié que ses élèves sur le plan didactique pour savoir quand et comment intégrer les technologies dans son cours.

l'enseignant (quoique pas toujours autant qu'on pourrait le penser) avec le fonctionnement purement technique des technologies. On voit ici se dessiner un partage possible et complémentaire des rôles entre l'enseignant et les élèves quant à l'intégration didactique des technologies, où l'enseignant peut désigner des « élèves experts » capables de faire des démonstrations techniques à leurs pairs et de leur venir en aide, le cas échéant – rôle gratifiant s'il en est. Ainsi, l'enseignant peut se concentrer davantage sur l'exploitation didactique des TIC au sein de l'activité et en lien avec les objectifs d'apprentissage visés. Cet exemple de responsabilité partagée dans l'intégration didactique des technologies peut permettre aux enseignants moins à l'aise d'en relativiser l'importance de les maîtriser personnellement sur le plan technique avant de les exploiter en classe avec leurs élèves. Enfin, gardons en tête que la pleine maîtrise d'une technologie n'est généralement pas indispensable à son exploitation didactique, puisque bien souvent, les fonctions de base des logiciels suffisent.

Technologies et rapport au savoir

La question reste ouverte concernant l'impact des technologies sur notre rapport au savoir. Certains auteurs parlent de nouvelles générations d'élèves (les « natifs du numérique », si on reprend les termes de Prensky, 2001), caractérisés notamment par le multitâche, l'ubiquité et la créativité. Cette conception enjolivée des élèves est sans doute excessive, mais il serait tout aussi abusif de conclure que les technologies n'ont aucun effet sur le rapport au savoir. Il semble que l'on devrait envisager l'impact des technologies davantage sur le plan de l'évolution (plutôt que de la révolution), et l'inscrire dans la continuité des techniques précédentes telles que l'invention de l'écriture ▶

* Simon Collin, professeur de didactique du français langue seconde à l'UQAM, est codirecteur, avec Thierry Karsenti, de l'ouvrage *TIC, technologies émergentes et Web 2.0 – Quels impacts en éducation ?*, publié aux Presses de l'Université du Québec au début de 2013.

L'incorporation d'Internet dans notre mode de vie aurait pour effet de modifier le rapport à l'information, l'idée n'étant plus de se souvenir de celle-ci, mais plutôt de s'assurer de pouvoir la retrouver en temps voulu.

► et de l'imprimerie¹. Pour en donner un exemple concret, soulignons la synthèse que Sparrow et Wegner (2011) ont faite de quatre études sur l'effet d'Internet sur la cognition. Grossièrement, nous en retenons que la facilité d'accès à Internet semble solliciter davantage la mémoire externe – liée à la manière de retrouver une information – que la mémoire interne, qui renvoie au contenu de l'information. Autrement dit, l'incorporation d'Internet dans notre mode de vie aurait pour effet de modifier le rapport à l'information,

l'idée n'étant plus de se souvenir de celle-ci, mais plutôt de s'assurer de pouvoir la retrouver en temps voulu. Il est toutefois intéressant de noter que la mémoire externe existait avant l'arrivée d'Internet : dans toute organisation professionnelle, l'information est généralement distribuée entre les membres suivant leurs responsabilités spécifiques, de façon à éviter à chacun d'avoir à en retenir l'ensemble. Une collaboration efficace supposait alors que l'on sache à qui s'adresser pour obtenir l'information voulue. À cet égard, l'arrivée d'Internet semble davantage entraîner une reconfiguration de capacités mémorielles déjà présentes, mais exploitées différemment. On peut y voir, tout en restant prudent, des similitudes avec les effets de l'arrivée de l'écriture et de l'imprimerie sur l'exploitation des capacités mémorielles, jusque-là principalement concentrées sur l'oral. Ces deux inventions fondées sur l'écrit n'ont pas mis fin à l'oral ; elles ont *a priori* reconfiguré les capacités mémorielles des indi-

vidus. Dans cette perspective, et en se gardant d'adopter un point de vue catégorique, il est possible d'avancer que l'impact des technologies sur le rapport au savoir se situe dans cette reconfiguration des capacités existantes, dont les retombées sur l'apprentissage restent à découvrir. ■

1. À ce sujet, voir l'excellente présentation de Michel Serres : <http://www.youtube.com/watch?v=kRFXFDmqCqY>



À VISIONNER EN LIGNE

Les nouvelles technologies, révolution culturelle et cognitive

Réalisée en 2007, cette passionnante présentation de l'académicien Michel Serres est accessible à : <http://www.youtube.com/watch?v=kRFXFDmqCqY>

Site Web de Simon Collin : <http://simoncollin.ca>

Les TIC pour l'accès à l'éducation

par FRANÇOISE MIQUET

Claire Durand, professeure au Département de sociologie de l'Université, s'appuie sur les TIC pour élargir l'accès à l'éducation. Dans ce même esprit de générosité, elle a partagé son expérience lors d'une Soirée Bulles du Syndicat, en mars.

Cette spécialiste reconnue de la méthodologie des sondages n'aime pas le mot « technophile ». « C'est comme s'il fallait absolument faire partie d'un camp, se positionner soit pour, soit contre les technologies ! Je préfère me définir comme étant "techno-compatible". Les technos rendent de grands services, mais ne constituent pas la panacée. »

Comme tous les enseignants, Claire Durand apprécie la présence assidue des étudiants à ses cours. « Soyons honnêtes : si la salle était déserte, nous aurions tendance à le prendre personnel », dit, en souriant, cette professeure dont les cours sont entièrement enregistrés (audio et écran de présentation) et disponibles dans StudiUM, en plus d'être en accès libre et gratuit pour les séminaires aux cycles supérieurs. « J'enregistre mes cours en complément à la séance en classe, afin que ceux qui n'ont pas saisi toute l'information puissent compléter leur prise de notes à leur rythme, explique-t-elle. Cela ne remplace pas les cours donnés en classe,

« Cette vision Web 2.0 de l'éducation correspond tout à fait à mes valeurs d'ouverture et de partage. »

en raison de la communication non verbale, des commentaires et des échanges qui ont lieu en sus du cours magistral. Cette formule peut toutefois pallier l'absence d'étudiants qui ne peuvent pas se présenter en raison de leur emploi ou d'un conflit d'horaires, et permet d'offrir le cours à distance. » Claire Durand estime par ailleurs qu'il est important que ses cours soient disponibles pour les étudiants et les chercheurs, qui peuvent accéder à la matière en tout temps à partir de leur domicile.

L'esprit du Web.2

Lorsqu'elle parle de l'accès gratuit à ses séminaires de méthodes de sondage et d'analyse quantitative avancée, Claire Durand s'anime



Claire Durand

encore davantage. « Mes prestations de cours sont offertes gratuitement au monde entier (à part le corpus de lectures couvertes par le droit d'auteur et réservées aux étudiants de l'U de M). Les outils de Google Analytics me permettent de constater que des centaines d'étudiants de pays francophones d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient visitent chaque mois les sites web de mes cours¹. De plus, certains m'écrivent pour me consulter, me poser des questions ou me faire part de leur appréciation ! C'est une immense source de satisfaction. Cette vision Web 2.0 de l'éducation correspond tout à fait à mes valeurs d'ouverture et de partage ». ■

1. Pour consulter les cours de Claire Durand : <http://www.mapageweb.umontreal.ca/durandc/menu-MethodesDeSondage.html> et <http://www.mapageweb.umontreal.ca/durandc/menu-MethodesQuantitatives.html>

Des limites de l'usage des nouvelles technologies

par FRANÇOISE MIQUET

André H. Caron, professeur au Département de communication de l'Université et spécialiste des médias de masse et des technologies nouvelles et émergentes, s'intéresse notamment à la coévolution des technologies et des personnes. Le Quorum l'a rencontré.

Un technophile aguerri qui prône la prise de distance

Dans l'un de ses séminaires de recherche, André Caron mène une expérience radicale avec ses étudiants. « Je leur demande de se mettre dans une situation de communication semblable à celle d'il y a 20 ans. Durant 10 jours, ils doivent interrompre toutes communications et tout réseautage personnels sur les plateformes Internet (ordinateur, iPad, iPod etc.), et n'utiliser leur cellulaire qu'en lieu fixe, soit à la maison, soit au travail. »

Pour bon nombre de ces jeunes adultes qui ont grandi avec les technologies, il s'agit d'une véritable désintoxication. « Au début, certains ne croient pas pouvoir y arriver ! Puis, ils s'accommodent, deviennent inventifs et modifient leur rythme de vie. Au-delà de l'insécurité que crée en eux le fait de ne pas être joignable en tout temps, ils découvrent la relativité de l'urgence. Une bonne partie prennent conscience du temps gaspillé devant les écrans », explique le chercheur.

« Les étudiants du professeur le plus populaire de l'étude ont renoncé au bout de trois semaines à écouter ses capsules, non pas qu'elles aient été mauvaises, mais parce que la présence en classe de cet enseignant hors pair faisait une différence énorme dans l'appréciation du cours. »

André Caron se spécialise dans les « technologies nouvelles » depuis des décennies, mission particulièrement exigeante au regard d'une évolution constante et rapide qui l'oblige à remplacer le tiers de ses documents de cours chaque année. Pourtant, ce passionné des technologies et de la mobilité n'utilise qu'avec une grande parcimonie son cellulaire professionnel ! « J'estime qu'en consultant régulièrement la messagerie de mon bureau, je suis suffisamment joignable. Être technophile ne signifie pas utiliser sans discrimina-

tion tout ce qui est à notre disposition. Souvent, nous avons tendance à interpréter les innovations comme des solutions évidentes et à les adopter trop rapidement et trop largement. » Autre exemple : la prise de notes sur portable. « Des études prouvent que la rétention est meilleure lorsqu'on prend ses notes en écrivant à la main plutôt que sur un ordinateur. » D'ailleurs, le chercheur ajoute que cette immédiateté constitue un défi pour la recherche, le recul étant parfois difficile à pratiquer par rapport à un objet que l'on est en train de découvrir et dont les effets ne sont pas encore tous perceptibles.

« La base de l'enseignement demeurera toujours la pédagogie. Un bon enseignant amène l'apprenant à développer cette pédagogie avec lui. Enseignants et étudiants sont partenaires dans la construction de la connaissance. »

La mobilité n'est pas une baguette magique

En 2007, dans la foulée de l'adoption enthousiaste de l'enseignement par baladodiffusion dans des universités américaines, le chercheur et son équipe ont effectué une recherche pour évaluer la possibilité que cette pratique puisse pallier le manque de locaux ou encore permettre d'enseigner à distance à des groupes-cours plus importants.

Durant toute une session de quatre mois, 120 étudiants recrutés dans des cours de design industriel, de langues anglaise et italienne, de pharmacie et de communication ont reçu soit leur cours uniquement en baladodiffusion, soit des capsules d'information complémentaires à leur présence en classe.

À deux reprises au cours de l'étude, un questionnaire a été soumis aux participants et une entrevue en profondeur a eu lieu à la toute fin du semestre.

Les résultats sont instructifs ! Préalable intéressant, le préjugé selon lequel les jeunes seraient tous très à l'aise avec les nouvelles tech-



André H. Caron

nologies est mis à mal : seulement environ 50 % des participants l'étaient avec cette application.

Enseignants et étudiants, partenaires dans la construction de la connaissance

Trois points saillants se dégagent de cette étude :

- Les étudiants n'ont pratiquement pas utilisé la mobilité pour les cours : ils préféreraient télécharger les contenus sur un ordinateur et travailler à un endroit fixe où ils pouvaient prendre des notes. **La mobilité offerte ne remettrait donc pas en question la nécessité d'un lieu fixe pour étudier.**
- Les étudiants préféreraient se regrouper pour écouter ensemble le cours à partir d'un seul ordinateur. **La présence physique du groupe serait donc un facteur favorisant l'apprentissage.**
- Les étudiants du professeur le plus populaire de l'étude ont renoncé au bout de trois semaines à écouter ses capsules, non pas qu'elles aient été mauvaises, mais parce que la présence en classe de cet enseignant hors pair faisait une différence énorme dans l'appréciation du cours. **La présence physique de l'enseignant(e) serait donc elle aussi un facteur important.**

Des constats qui relèvent du sens commun ? Peut-être, mais qui constituent un rappel salutaire en cette ère de « dématérialisation » des contacts humains. Selon André Caron, les technologies nouvelles sont fascinantes et peuvent être utiles, mais il faut y recourir avec discrimination et ne pas perdre de vue les véritables besoins.

« La base de l'enseignement demeurera toujours la pédagogie. Un bon enseignant amène l'apprenant à développer cette pédagogie avec lui. Enseignants et étudiants sont partenaires dans la construction de la connaissance. » ■

André H. Caron et Letizia Caronia, *Culture mobile - Les nouvelles pratiques de communication*, Montréal, PUM, Collection Paramètres, 2005, 314 p.

Pour en savoir plus sur les travaux d'André H. Caron : <http://com.umontreal.ca/repertoire-departement/vue/caron-andre-h/>



Profs contre la hausse, un an plus tard

Propos recueillis par FRANÇOISE MIQUET

Tout au long du Printemps érable et de la rentrée forcée de 2012, le groupe Profs contre la hausse a accompagné le mouvement étudiant. Isabelle Baez nous parle de ce groupe qui a su occuper l'espace politique et médiatique.

La conscience planétaire d'Isabelle Baez l'a poussée à écrire *Maté*, un roman qui traite des limites de l'engagement dans un monde en proie au chaos. Il n'est pas étonnant que cette auteure profondément indignée par l'injustice, chargée de cours en rédaction et en culture québécoise à l'UQAM, ait figuré parmi les membres très actifs de Profs contre la hausse.

Comment a débuté votre participation à Profs contre la hausse ?

Le groupe venait d'être créé à l'initiative d'Anne-Marie Le Saux, Philippe de Grosbois et Benoît Guilmain. Le 14 mars 2012 paraissait dans *Le Devoir* le « Manifeste des professeurs contre la hausse¹ ». Je me suis jointe au groupe lors de la rencontre du 23 mars et j'ai proposé à quelques collègues de planifier une action à l'Assemblée nationale pour le 28 mars, durant une séance à laquelle participait la ministre Beauchamp². Nous avons réussi à déployer nos grandes banderoles rouges en déclarant : « Six semaines d'indifférence, c'est assez ! »

Comment Profs contre la hausse appuyait-il les étudiants ?

D'une part, nous avons essayé d'assurer une présence à toutes les manifs étudiantes. Il nous est même arrivé de former une chaîne humaine entre les policiers et les manifestants, comme au cégep de Rosemont ou au cégep Lionel-Groulx. Nous croyons que, dans certains cas, notre présence a permis de limiter ou de retarder les actes de répression. D'autre part, nous assurons une présence médiatique essentielle, d'autant plus qu'en dehors de Profs contre la hausse, les enseignants étaient peu visibles. À cet égard, j'ai été plus que déçue par mon syndicat*.

Qui composait le groupe et comment fonctionnait-il ?

Profs contre la hausse reste essentiellement composé de profs de cégep ; il compte peu de chargés de cours et de profs d'université. Durant les événements de 2012, nous étions au maximum une centaine à chaque

rencontre. Les réunions débutaient par un point d'information suivi d'une discussion en plénière, puis d'ateliers au cours desquels étaient planifiées diverses actions. Le « groupe plénier » jouait un rôle centralisateur et organisateur, mais nous n'avions ni hiérarchie, ni porte-parole, ce qui a pu poser des problèmes quand certains d'entre nous ont été sollicités par les médias ou qu'il a fallu endosser une déclaration au nom du groupe. Par ailleurs, si le fait de fonctionner par l'intermédiaire de Facebook a permis une grande efficacité d'action, la très large ouverture de ce média a aussi eu son revers.

Au départ, nous nous sommes centrés sur l'action davantage que sur la réflexion, en raison du rythme et de l'intensité des événements, qui créaient un sentiment d'urgence perpétuel.

Pourtant, Profs contre la hausse a tenu le colloque « L'éducation pour faire société »...

Oui, en octobre. La participation a été satisfaisante, et là, des chargés de cours et des professeurs d'université – ainsi que des étudiants – se sont joints à nous. Les ateliers portaient sur des thèmes bien plus larges que les droits de scolarité. Nous invitons les participants à réfléchir sur des questions comme « une éducation non marchande est possible » ou « comment sortir des dérives économicistes ? » Les échanges ont été riches. On peut en trouver la synthèse sur notre site Web.

Qu'avez-vous à dire au sujet de la violence policière ?

L'événement le plus traumatisant a été pour moi la tentative de rentrée forcée au cégep Lionel-Groulx, durant laquelle nous avons dû affronter la SQ. Malheureusement, la violence policière n'a pas commencé au printemps 2012 et ne s'est pas non plus terminée avec lui. La criminalisation du rassemblement public qui est à la base de toute vie citoyenne, perdure sous le nouveau gouvernement, et cela m'inquiète énormément. Je continue d'aller aux manifs contre le Règlement P-6 malgré ma peur, car je ne peux pas accepter ce chantage.



Isabelle Baez

Photo : Sylvie Béliand

Y a-t-il eu des dissensions politiques au sein de Profs contre la hausse ?

Lors de la rentrée forcée, nous n'étions pas toujours d'accord sur notre présence devant ou à l'intérieur des établissements. Avons-nous le droit d'être là, alors que les étudiants décidaient de l'avenir de leur lutte ? Pour ma part, j'ai toujours pensé que notre présence était légitime à ce moment-là également.

D'autres divergences sont apparues au moment des élections, puis au sujet du fameux Sommet. Certains d'entre nous se contentent de l'indexation, alors que d'autres – dont je suis – prônent la gratuité scolaire. Je dirais que le nombre restreint de profs qui continuent à se présenter à nos réunions est plutôt en faveur de la gratuité scolaire.

Et maintenant ?

L'engagement authentique et la prise de risque solidaire ont créé des liens exceptionnels. Maintenant, comme tous les acteurs du Printemps érable de 2012, le mouvement cherche à repositionner son action. Nous sommes moins nombreux aux réunions, mais Profs contre la hausse est toujours là et continue d'organiser des événements et de réfléchir aux nouvelles façons d'intervenir à la fois localement et dans la sphère publique et politique. Le groupe demeure ouvert. Il n'est jamais trop tard pour s'engager. Pour être membre, il suffit de participer ! ■

1. Voir le site et la page Facebook du mouvement : <http://profscontrelahausse.org> et <https://www.facebook.com/profscontrelahausse>

2. À voir sur YouTube, sous le titre : « Assemblée nationale – Les profs contre la hausse surprennent Lyne Beauchamp ! »

* Le SCCUQ, Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM.



Nouveau cours en éditique au Département de communication

Un champion du numérique parmi nous

par YASMINA EL JAMAÏ

Éric Le Ray organise la quatrième édition de TAB-ePaperWorld 2013, un forum international sur les liseuses électroniques, les accessoires et les contenus numériques inédits dans le monde. Entrevue.

Un auteur prolifique

Ancien imprimeur et journaliste, Éric Le Ray est un véritable mordu des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) et un passionné des changements touchant la manière dont les gens interagissent. Il a fondé en 2007 Electronic Paper & Communication inc., une entreprise franco-canadienne de recherche et de développement scientifique et technique axée sur l'évolution des médias ; il est aussi l'auteur d'un ouvrage paru en 2008 aux Éditions L'Harmattan intitulé *Le fondateur de la presse moderne – Hippolyte Auguste Marinoni (1823-1904)*. Marinoni a amélioré l'accès aux journaux pour tous grâce à la presse rotative qui, dès 1863, a permis l'impression en continu avec des tirages dépassant le million d'exemplaires. La rotative a révolutionné les méthodes d'impression à travers le monde grâce au modèle « J'imprime et je diffuse l'information ». Or, cette innovation, qui a permis l'émergence des médias de masse, est menacée par Internet et par la révolution numérique du « tout-en-un », suivant le modèle « Je diffuse l'information et j'imprime sur demande ». Avec l'avènement plus récent du « tout électronique », nous sommes passés à un registre dématérialisé où il ne sera même plus nécessaire d'imprimer du contenu.

Cette thématique se trouve au cœur du prochain livre d'Éric Le Ray, *Webjournalisme : de la naissance du journalisme aux pure players* (2013), au grand plaisir des personnes intéressées par l'évolution du métier de journaliste et par l'impact des NTIC sur cette profession. À l'ère du numérique, l'internaute se taille une place aux côtés du journaliste moderne. En effet, Internet, les médias sociaux et les blogues

livrent sont en concurrence de plus en plus vive avec la presse traditionnelle.

Éric Le Ray s'était déjà penché sur cette question dans *La bataille de l'imprimé à l'ère du papier électronique*, un ouvrage collectif réunissant une trentaine de spécialistes issus de l'imprimerie, de l'édition, de la presse, de la formation et des liseuses électroniques. Paru aux Presses universitaires de Montréal en 2009, ce livre donne la parole autant à des universitaires qu'à des professionnels en communication. « J'ai cherché à recueillir les prévisions d'experts qui expérimentent l'évolution des différentes dimensions du métier d'éditeur de livres et de journaux dans un contexte dominé par Internet et par les liseuses électroniques à l'ère du numérique », précise Éric Le Ray.

Un remède à des troubles d'apprentissage ?

« Je me concentre depuis 2004 sur les changements sociaux majeurs engendrés par l'arrivée d'Internet, du numérique et des nouvelles interfaces convergentes de lecture et d'écriture mobiles que sont les liseuses électroniques », poursuit l'expert, qui ajoute avec enthousiasme : « Il est extraordinaire de constater les bienfaits des NTIC en matière de communication interpersonnelle. Dans le secteur de l'éducation au Canada, notamment dans une école de Toronto, certains autistes qui étaient incapables de communiquer ont appris à dessiner sur des tablettes et ont amélioré leur capacité à interagir avec leurs proches. Au Québec, une baisse de 20 % du décrochage scolaire a été enregistrée depuis 2003 dans la Commission scolaire Eastern Townships, par exemple, grâce à l'utilisation, dans les classes, des ordinateurs, puis des tablettes. En septembre dernier, on évaluait à plus de 117,1 millions le nombre de



Éric Le Ray

tablettes vendues dans le monde depuis leur commercialisation en avril 2010, dont 60 % sont des iPad¹ ». Cela laisse présager bien d'autres applications sociales à venir !

Un forum inédit sur les dernières technologies

Des professionnels et des universitaires se pencheront précisément sur les applications des liseuses électroniques dans le monde de l'édition, de la presse, de la bande dessinée, du cinéma et de l'éducation, et ce, dans les industries de la santé, de l'automobile, des jeux vidéo, des arts visuels, de la scène et de la musique, mais aussi de la finance et de l'économie numérique. Pas moins de 22 tables rondes et conférences à ne pas manquer sont au programme du forum TAB-ePaperWorld 2013, qui se tiendra les 13 et 14 septembre 2013 au Palais des congrès de Montréal.



TAB-ePaperWorld 2013 - 4^e édition

Forum international des liseuses électroniques, accessoires et contenus numériques qui aura lieu les 13 et 14 septembre 2013 au Palais des congrès de Montréal.

1. <http://www.zdnet.fr/actualites/1171-millions-de-tablettes-vendues-en-2012-dont-60-d-ipad-39782694.htm>

Pour consulter le blogue d'Éric Le Ray : <http://electronicpapercommunication.20minutes-blogs.fr>



Gare aux cyber « amis »

Propos recueillis par FRANÇOISE MIQUET

« Les amis se prétendent sincères ; or, ce sont les ennemis qui le sont », a dit Schopenhauer. Que faire pour se protéger de ses amis ? Notre collègue Charles Hélou en a fait le sujet de sa thèse de doctorat. Voici la synthèse de ses réponses à nos questions.

La fulgurante expansion des réseaux sociaux touche des millions de personnes, particuliers et entreprises. Cet engouement, doublé de l'insouciance des usagers vis-à-vis des dangers qui les guettent, favorise les attaques en ligne, car il offre aux délinquants et aux fraudeurs l'accès à des millions de victimes potentielles. En fait, d'abord et avant tout, le cybernaute doit se protéger de lui-même. Très souvent, les utilisateurs des réseaux sociaux confondent les structures de communication du cyberespace avec celles du monde « réel ». Ils croient qu'il est sécuritaire de s'afficher sur les plateformes des réseaux sociaux parce qu'ils se sentent entre amis, comme dans la vraie vie, et ne se gênent pas pour partager des renseignements personnels sensibles.

À titre d'exemple, si le nombre de victimes de vol d'identité au Canada en 2011 a diminué par rapport à 2010 (de 18 284 à 17 002), le total des pertes signalées a par contre augmenté (de 9 603 284 \$ à 13 204 091 \$). De plus, l'achalandage fait en sorte que les traces des actes criminels et frauduleux commis sont difficilement repérables. Et dans la majorité des cas, les fournisseurs du service ne procurent à leurs utilisateurs qu'une protection minimale, car ce n'est pas une priorité pour eux.

Surveiller le profil des amis Facebook

La thèse de Charles Hélou présente une nouvelle approche pour protéger les utilisateurs de Facebook à l'aide d'une plateforme fondée sur deux modules : Protect_U et Protect_UFF (Protect_U From Friends). Le premier permet d'analyser le niveau de risque du profil de l'utilisateur et le classe sur une échelle qui compte quatre niveaux : peu risqué, moyennement risqué, risqué et critique. Il fait ensuite à l'utilisateur un ensemble de recommandations lui permettant de rendre son profil plus sécuritaire. Pour cela, il applique entre autres un filtre communautaire qui touche les « amis proches » de l'utilisateur. Celui-ci a le dernier mot : il peut appliquer ces recommandations comme il peut les ignorer. Le module

Protect_UFF, quant à lui, a comme mission d'analyser le texte et les images publiques que les amis ont partagés avec autrui, dans le but de détecter les profils qui présentent des symptômes alarmants.

« Les psychopathes, les fraudeurs à col blanc et les criminels [ont souvent en commun] un côté narcissique, un manque d'empathie et d'émotions, et un comportement antisocial qui se traduit très souvent par de l'agressivité. »

Avez-vous des « amis » à risque ?

Un profil est suspect lorsqu'il présente des symptômes pouvant être associés à des troubles psychopathiques, à des comportements frauduleux ou à des attitudes criminelles. Il serait naïf de croire qu'il existe une seule personnalité problématique responsable à elle seule de toutes les conduites criminelles et délinquantes. Cependant, il existe des caractéristiques communes entre les traits de personnalité des psychopathes, des fraudeurs à col blanc et des criminels, notamment un côté narcissique, un manque d'empathie et d'émotions, et un comportement antisocial qui se traduit très souvent par de l'agressivité.

Le module Protect_UFF est fondé sur une base de données de comptes rendus faisant état de cas de fraudes et d'actions criminelles commises sur Facebook d'octobre 2008 à septembre 2010. Parmi les actes criminels

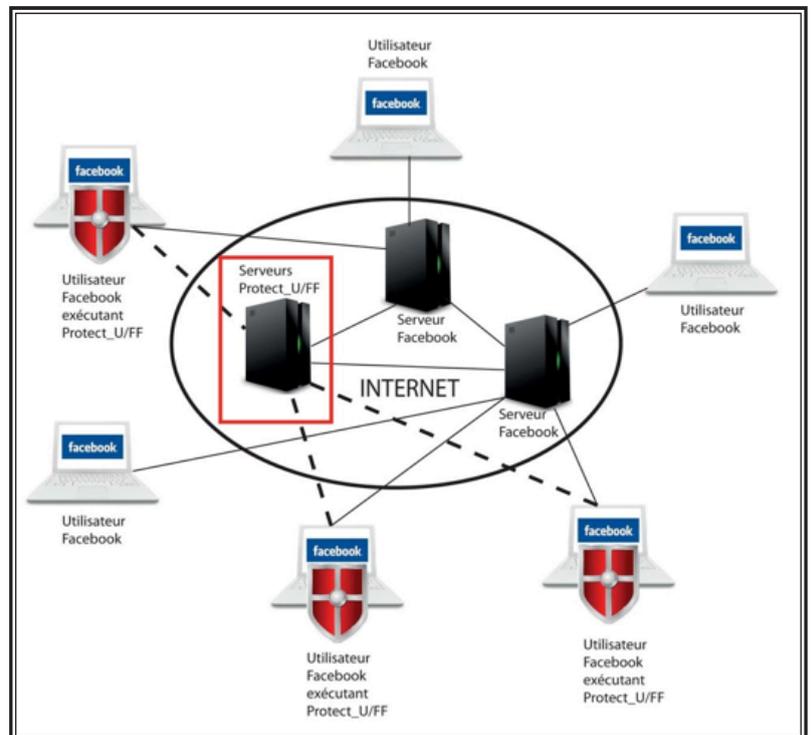


Charles Hélou, Ph. D.

recensés, il y a des vols d'identité, des vols avec violence, du harcèlement, des menaces, des meurtres ou des tentatives de meurtre, des voies de fait, des suicides, des actes de promotion de la haine, du hameçonnage, des agressions, etc.

Actuellement, cette plateforme est encore à l'état de prototype. Pour qu'elle puisse être utilisée sur une grande échelle, il faudra la raffiner et l'enrichir davantage. Cependant, elle constitue déjà une bonne base qui pourra aider les utilisateurs de Facebook à repérer les profils suspects.

Chargé de cours au département d'informatique et de recherche opérationnelle et membre actif du SCCUM, Charles Hélou vient d'obtenir son doctorat. Son sujet de thèse : Plateforme pour se protéger tant de soi-même que de ses « amis ».





Le héros de la science

par ALAIN DENEULT

En 1951, Marshall McLuhan s'étonnait de ce que l'Amérique puisse s'éprendre d'un personnage aussi simpliste que Superman.

Or, celui-ci nous revient cet été non sans tapage. Pour l'auteur de *Comprendre les médias*, mais aussi d'autres ouvrages que l'éditeur français Ère a eu le mérite de traduire en français – comme le recueil de textes *La mariée mécanique – Folklore de l'homme industriel* –, cette figure est symptomatique d'un monde où l'université a échoué.

Dans un article qu'il lui consacre¹, McLuhan rappelle que ce sont des adolescents qui ont inventé ce personnage mythique des États-Unis. Certes, le sociologue se trouve préoccupé par le caractère unilatéral du héros, sa propension à réduire la justice à une simple affaire de force, sa prétention à détenir sans éducation ni expérience une « intelligence parfaite de toutes les choses », l'impatience dont il fait preuve « face aux processus laborieux de la vie civilisée » et son penchant prononcé pour les seules « solutions violentes ». Mais plus encore, il trouve pétrifiant que le personnage en question soit précisément le double fantasmé d'un journaliste naïf, incompetent et « moins que rien ». C'est ce pitoyable citoyen qui lui semble être en réalité le protagoniste de cette mauvaise farce, en tant qu'il reflète « la défaite psychologique de l'homme technologique ».

Superman s'impose comme le modèle puéril d'un âge de conquêtes à la fois imaginaire et technique, et le symptôme des difficultés que trouve le sujet contemporain à exister convenablement dans ledit ordre. Et c'est dans un autre article, intitulé cette fois « Éducation », qu'il poursuit son raisonnement². Dans un élan d'une lucidité remarquable, McLuhan constate que les institutions de recherche et d'enseignement en sont, dès le milieu du XX^e siècle, à perdre tout respect d'elles-mêmes, notamment en participant à « un enseignement technologique et spécialisé » d'abord motivé par l'économie de guerre, et qui débouche sur l'élaboration d'un ordre industriel programmant l'obsolescence des biens de consommation en vue de leur renouvellement continu. « Production utilitaire ? Oui. Mais pour l'usage le plus bref possible, compatible avec l'exploitation du marché et l'accroissement pyramidal des profits. » Le travail de recherche en devient si désin-

vesti moralement et spirituellement que tout ce qui finit par importer pour les scientifiques eux-mêmes tient à l'envergure de leur fonds de recherche, de leur labo, de leur institution. Cette démission et cet affaissement ont pour conséquence de renforcer le contrôle bureaucratique public comme privé des institutions que l'on souhaite d'abord et avant tout triomphantes, à l'image du héros. « La grande puissance physique et industrielle repose sur une multitude d'individus impuissants, beaucoup d'entre eux nourrissant une profonde amertume vis-à-vis de leur condition. Plus l'homme est petit et misérable, plus il éprouve une forte envie de posséder des pouvoirs surhumains », écrit-il, en rappelant explicitement que « la clé de compréhension de Superman réside en la personne de l'inutile Clark Kent ». Qu'attendre d'un système d'éducation et de formation de pointe qui réduit l'œuvre scientifique au plan de carrière et à l'avancement professionnel ?

[Cela] a pour conséquence de renforcer le contrôle bureaucratique public comme privé des institutions que l'on souhaite d'abord et avant tout triomphantes, à l'image du héros.

Une spirale infernale

Il y a pis encore. Les universitaires ne se laissent pas seulement traduire sur un mode passif par cette double figure : ils contribuent techniquement et culturellement à la magnifier et à l'imposer. Depuis des années, les institutions de recherche n'ont eu de cesse de développer des techniques, souvent en grande partie aux frais du contribuable, pour rendre palpable, enviable et quasi réelle la représentation d'un personnage aussi peu méritant.

On est passé de la bande dessinée à l'épopée radiophonique, au dessin animé, puis aux pitoyables montages télévisuels, jusqu'au film sur pellicule s'essayant à de premiers effets rudimentaires, pour aboutir enfin aux prouesses infographiques dont on sait qu'elles feront fureur cette année.

Deux visées caractérisent ces mises à jour. La première consiste à exploiter les moyens



techniques de l'heure afin de rendre toujours plus « vraie » l'esthétique en jeu, comme s'il s'agissait de passer de la représentation à la présentation, de la narration au fantasme. En 1978 déjà, la bande-annonce d'une des versions célèbres du héros insistait sur les avancées médiologiques (« *The awesome technology of film* ») rendant ce personnage soudainement vraisemblable. Les discours de 2013 sont identiques. Ils consistent à tourner en dérision les recours d'antan à la pneumatique et aux superpositions d'images, pour vanter la façon de rendre cette fois encore plus « vraie » la saillie du personnage : la crédibilité de ses exploits relève irréductiblement des effets spéciaux, qui sont leur égal.

La seconde visée tient davantage de considérations idéologiques. Des spécialistes recourent à des sondages, des analyses et des théories pour que les personnages continuent de bercer le public dans l'illusion eu égard aux enjeux politiques et aux climats psychologiques de l'époque

Dans tous les cas, la recherche de pointe telle qu'on la pratique dans les institutions publiques est requise. Dans son essai *On achète bien les cerveaux*, la journaliste Marie Bénilde³ a démontré rigoureusement combien fondamentale a été la recherche universitaire en psychologie, en neurologie et en sémiologie – pour ne rien dire de l'informatique, du génie, du marketing et de la gestion d'entreprise – et à quel point elle a été nécessaire pour analyser la façon dont les représentations pouvaient conditionner les cerveaux. L'enjeu : par certaines propositions esthétiques, on les dispose à accueillir favorablement certains discours dont on souhaite qu'ils les tiennent pour leurs. Plus spécifiquement, des universitaires contribuent ainsi à élaborer la figure d'un héros qui rachète emblématiquement des institutions, privant alors leur propre pratique de véritable dessin. ■

1. Marshall McLuhan, *La Mariée mécanique – Folklore de l'homme industriel*, Alfortville, Ère Éditions, 2012 [1951], p. 118-119.

2. *Ibid.*, p. 140-143

3. Marie Bénilde, « On achète bien les cerveaux – La publicité et les médias », *Le Monde diplomatique*, juillet 2007



L'enseignement et ses perversions

par ALAIN DENEULT

Yvon Rivard se sait intempestif. Ne pas être de son temps, en l'occurrence, consiste à placer l'enseignement au centre de la vocation professorale.

Dans son dernier livre, publié chez Boréal, *Aimer, enseigner* (rarement une virgule fut-elle aussi chargée de sens), l'essayiste, professeur de lettres à la retraite, écrit, persifleur : « Un "bon" professeur aujourd'hui, c'est quelqu'un qui est dispensé d'enseigner parce qu'il a obtenu tellement de subventions qu'il doit se consacrer à la recherche de ce qu'il a déjà trouvé et exposé, budget et bibliographie à l'appui, dans son projet soumis à des chercheurs qu'il a lui-même évalués dans un concours précédent ¹ ».



Aimer, enseigner porte à la fois sur les vertus de l'enseignement et sur les perversions graves dont cette pratique peut faire l'objet. La vocation qu'il s'agit de défendre et d'illustrer consiste – écrit-il en lisant de près surtout Virginia Woolf, mais aussi Herman Broch, George Steiner ou Pierre Vadeboncoeur – à présenter à des étudiants des textes dignes d'enseignement comme des formes de médiation d'enjeux grands. Plus grands que soi. Si grands que le professeur non blasé vit, indépendamment de son contrat professionnel et de son cahier des charges, de son besoin propre de partager avec une classe le moment de désarçonnement qu'ils suscitent en lui-même. « On devient professeur comme on devient écrivain, par l'aptitude à recevoir des chocs et l'incapacité de les supporter sans se les expliquer (traduire) par l'écriture ou par l'enseignement ² ».

En témoignant de cette expérience de lecture auprès de ses étudiants, le professeur leur apprend à s'essayer à apprécier un texte en tant que celui-ci traduit quelque chose qui dépasse les représentations toutes faites et les formes d'entendement acquises. L'enjeu de l'enseignement consiste à réconcilier en l'étudiante et l'étudiant la part d'eux-mêmes qui se montre capable de saisir des questionnements fondamentaux ou des témoignages esthétiques tout à fait déstabilisants et cette autre part qui, elle, peine à accuser cet impact et à traduire formellement le sens de cette plénitude. Rivard rejoint en cela le philosophe français Patrice Loraux, qui préconisait qu'un enseignant traumatise quelque peu ses étudiants pour provoquer chez eux une réflexion d'ordre impératif. L'épistémologue Dominique Pestre a par ailleurs montré que ce type de stupéfaction devant la grandeur de nos objets a également gagné des disciplines réputées à tort plus froides et plus pondérées, telle que la physique. Il s'ensuit chez Rivard une fine réflexion sur la mort, sur la façon dont la connaissance incite instamment à un entregent permettant de transcender celle-ci, en même temps que d'en accepter la fatalité. Chercher alors à connaître et à enseigner sur ce mode appelle un rapport d'humilité au savoir qui nous éloigne à l'évidence des programmes de maîtrise, de contrôle, d'instrumentalisation et d'efficacité que prescrit une tendancieuse « économie du savoir ».

Or, prévient l'auteur, l'enseignement se trouve menacé par la médiocrité qu'encourage cette « économie », à savoir réduire le champ de ce qu'il y a à connaître à une petite chose didactique que l'on surplombe sans grand effort. L'auteur évoque alors un « danger de la maîtrise », les moulinettes de « sciences » auxquelles aucune question ne semble résister. Il en va de même pour la complaisance de savoirs tellement pointus qu'on les distingue mal de la pédanterie. Tous consistent, pour le professeur et ses étudiants infortunés, à refouler « son impuissance devant ce qui le dépasse ³ ». On se contente alors de peu. Au contraire, « un professeur, quoi qu'il enseigne, est tou-

« Un professeur, quoi qu'il enseigne, est toujours quelqu'un qui apprend quelque chose à quelqu'un (d'où son pouvoir) et peu à peu s'efface pour que l'élève fasse par lui-même l'expérience d'une connaissance qui n'a pas de fin. »

jours quelqu'un qui apprend quelque chose à quelqu'un (d'où son pouvoir) et peu à peu s'efface pour que l'élève fasse par lui-même l'expérience d'une connaissance qui n'a pas de fin ⁴. » Où son rôle consiste à inviter à apprendre par soi-même.

Mais il y a pis. Selon un scénario typique qu'évoque l'auteur, certains professeurs, souvent charismatiques, violent la confiance de leurs étudiantes, se posant d'abord en interprètes de vastes questions qui fascinent et séduisent pour ensuite abuser auprès d'elles de la position d'autorité qu'ils ont ainsi acquise. Rivard consacre l'essentiel de son livre à ce problème éthique, citant surtout des situations romanesques tirées par exemple des livres de John Maxwell Coetzee, Peter Handke et Philip Roth, et ouvrant une polémique avec Jean Larose, un essayiste qui risque une théorie positive de ce genre de perversions. Rivard présente comme indignes les arguments de ce dernier, qui entrent en contradiction avec la vocation en empêchant l'étudiante de suivre les lignes de fuite du savoir qu'ouvre le texte, au profit de la satisfaction mesquine des désirs occurrents du professeur qui s'interpose. Il compare ces travers à l'incapacité anthropologique d'un jeune homme à apprendre la sublimation de ses désirs immédiats de façon à savoir, par exemple, devenir père et assumer cette autre forme de transmission.

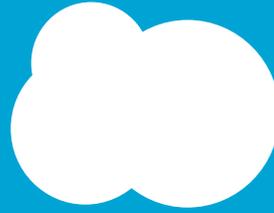


1. Yvon Rivard, *Aimer, enseigner*, Montréal, Boréal, 2012, p. 21.

2. *Ibid.*, p. 11.

3. *Ibid.*, p. 16.

4. *Ibid.*, p.16.



Le SCCCUM fermera ses portes du 22 juillet au 11 août inclusivement.

Nous vous inviterons à un événement de rentrée en septembre.

Surveillez vos courriels dès la mi-août !

Bonnes vacances !